

PLAN DE SÉCURITÉ INCENDIE
AUTRES PROCÉDURES EN CAS D'URGENCE

SSIM - DIVISION 15 - PRÉVENTION

A B C G GÉ

NFPA-96 PSI AUTRES

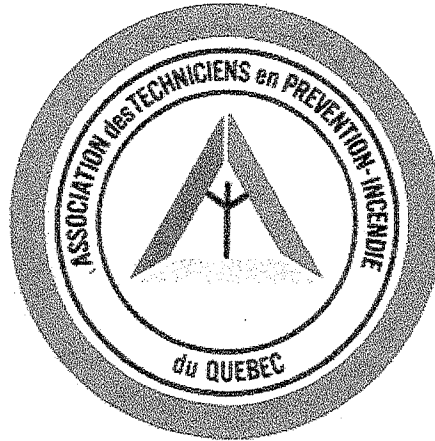
CONFORME NON-CONFORME

Date: 18/09/08

Agent: Pamela Kichner

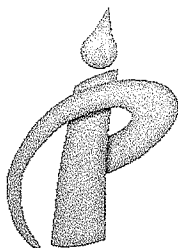
«CONDOMINIUM VERRIÈRES VI»

11, RUE O'REILLY
ÎLE DES SŒURS (QUÉBEC)
H3E 1T6



Document préparé par:

Guy Gibouveau, B.Sc., t.p.i. (2155)



Entreprise C.P.I. Inc

Votre conseiller en Prévention des Incendies

89, Juneau, Repentigny (Québec) J6A 6W1

TÉL: (450) 581-7684 - FAX:(450) 581-7684

gibg@entreprisecpi.com - www.entreprisecpi.com

**PLAN DE SÉCURITÉ INCENDIE
& AUTRES MESURES D'URGENCE**

DESCRIPTIF DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INCENDIE

A- IDENTIFICATION DU BÂTIMENT

| | |
|--|---|
| 1- Nom et Adresse du bâtiment : <u>CONDOMINIUM VERRIÈRES VI</u> <u>11, O'REILLY</u> <u>ÎLE DES SOEURS (QUÉBEC) H3E 1T6</u> | 2- Nom et adresse du propriétaire <u>CONDOMINIUM VERRIÈRES VI</u> <u>11, O'REILLY</u> <u>ÎLE DES SOEURS (QUÉBEC) H3E 1T6</u> |
| 3- Coordonnateur : <u>Réal Laro</u> Titre et fonction : <u>GESTIONNAIRE</u> Téléphone : Jour <u>514-765-8893</u> Soir : <u>514-765-3534</u> | 4- Nombre d'étage: <u>15/17 étages + 2 S-S + 2 appentis</u> 5- Nombre d'occupants dans le bâtiment : Résidents : Jour : <u>±50</u> Soir : <u>±225</u> Nuit : <u>±225</u> Personnel : Jour : <u>4</u> Soir : <u>1</u> Nuit : <u>1</u> |
| 6- Type d'occupation (Indiquer les étages concernés) | |
| A) Établissements de réunion (<u>cinéma, salle de réception, piscine</u>) <u>SS-1</u> | D) Établissements d'affaires (<u>bureau, cabinets</u>) <u>S-S-1</u> |
| B) Établissements de soins ou de Détention (hôpitaux, prison) _____ | E) Établissements commerciaux (restaurant, détaillants) _____ |
| C) Habitations (<u>appartements, hôtel, Accueils, hébergements</u>) <u>R-C au 17^e</u> | F) Établissements industriels (<u>mécaniques, Appentis rangements, stationnements</u>) <u>Sous-sol 1 & 2</u> |

B- PROTECTION INCENDIE

| 1- Réseau d'avertisseur d'incendie - postes manuels à <u>1</u> étape(s) - système adressable : <u>NON</u> - Signaux du réseau avertisseur transmis à une compagnie d'alarme : oui <u>X</u> non : _____ S.E.S. 514-737-1010 | 2- Communication phonique : - téléphones d'urgence : <u>OUI</u> - Hauts Parleurs : <u>OUI</u> - Autres : _____ | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|-----------------|----------------------|---------------------|--|-----------------------------------|---------------------|------------|---------------|--|--|---|
| | 3- Système de Pressurisation : <u>OUI</u> | | | | | | | | | | | | |
| | 4- Système de désenfumage : <u>NON</u> | | | | | | | | | | | | |
| 5- Réseaux d'extinction du bâtiment <table border="1"> <thead> <tr> <th>Gicleurs Automatiques</th> <th>Robinets Armés</th> <th>Système Combiné</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Complet : <u>NON</u></td> <td>64mm(2½) <u>OUI</u></td> <td>64mm(2½) branché sur le réseau de gicleurs</td> </tr> <tr> <td>Partiel : <u>Garage 1 & 2</u></td> <td>38mm(1½) <u>OUI</u></td> <td><u>NON</u></td> </tr> <tr> <td>Pompe 500 GPM</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> | Gicleurs Automatiques | Robinets Armés | Système Combiné | Complet : <u>NON</u> | 64mm(2½) <u>OUI</u> | 64mm(2½) branché sur le réseau de gicleurs | Partiel : <u>Garage 1 & 2</u> | 38mm(1½) <u>OUI</u> | <u>NON</u> | Pompe 500 GPM | | | 6- Réseaux d'extinction spéciaux (locaux) - eau préaction _____ - CO2 : _____ - Eau pulvérisé : _____ - FM-200 : _____ - Poudre : _____ - Inergen : _____ - Wet Chem _____ - Autre : _____ |
| Gicleurs Automatiques | Robinets Armés | Système Combiné | | | | | | | | | | | |
| Complet : <u>NON</u> | 64mm(2½) <u>OUI</u> | 64mm(2½) branché sur le réseau de gicleurs | | | | | | | | | | | |
| Partiel : <u>Garage 1 & 2</u> | 38mm(1½) <u>OUI</u> | <u>NON</u> | | | | | | | | | | | |
| Pompe 500 GPM | | | | | | | | | | | | | |

C- SYSTÈMES AUXILIAIRES

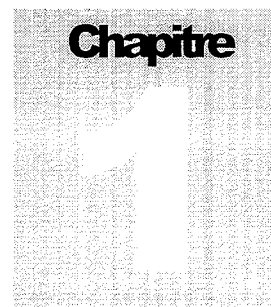
| | | | | | | | | | |
|--|--|------------------|-----------------|---------------|------|-------------------------|----------------|------------|------|
| 1- Ascenseurs (DEUX / TOUR) - rappel manuel : <u>OUI</u> - rappel automatique : <u>OUI</u> Ascenseurs identifiés à l'usage des pompiers : Oui _____ Non : <u>X</u> | 2- Serrures électromagnétiques : OUI Ouverture commandée par : - poste manuelle d'avortement : <u>NON</u> - réseau avertisseur : <u>NON</u> - barre poussoir : <u>NON</u> - Note : <u>Vers les Verrières IV (interrupteur à clé seulement)</u> | | | | | | | | |
| 3- Alimentation électrique de secours - Groupe électrogène (génératrice) : <u>OUI</u> - Accumulateurs (piles) : <u>NON</u> - Unités d'éclairage de sécurité autonomes : <u>OUI (génératrice)</u> | 4- Signatures <table border="0"> <tr> <td><u>Réal Laro</u></td> <td><u>03/09/08</u></td> </tr> <tr> <td>Coordonnateur</td> <td>Date</td> </tr> <tr> <td><u>Pamela Kitchener</u></td> <td><u>3/09/08</u></td> </tr> <tr> <td>Inspecteur</td> <td>Date</td> </tr> </table> | <u>Réal Laro</u> | <u>03/09/08</u> | Coordonnateur | Date | <u>Pamela Kitchener</u> | <u>3/09/08</u> | Inspecteur | Date |
| <u>Réal Laro</u> | <u>03/09/08</u> | | | | | | | | |
| Coordonnateur | Date | | | | | | | | |
| <u>Pamela Kitchener</u> | <u>3/09/08</u> | | | | | | | | |
| Inspecteur | Date | | | | | | | | |

Table des matières

| | |
|---|----|
| 1- RESPONSABILITÉS | 1 |
| 2- BUT DE LA PROCÉDURE | 3 |
| 3- COMITÉ D'ÉVACUATION | 4 |
| 4- REGISTRE | 5 |
| 5- DÉFINITION DES TÂCHES DE L'ÉQUIPE D'ÉVACUATION | 6 |
| Coordonnateur du «Condominium Verrières VI » | 6 |
| Adjoint au Coordonnateur du «Condominium Verrières VI» | 9 |
| Préposé au poste de contrôle | 10 |
| Responsable d'étage / de secteur | 11 |
| Responsable dans la salle multifonctionnelle | 11 |
| Chercheur et Surveillant de sortie | 13 |
| Moniteur (au besoin) | 14 |
| 6- POSTE DE CONTRÔLE | 15 |
| 7- DESCRIPTION DES SYSTÈMES | 17 |
| Système d'alarme incendie | 17 |
| Fonctions auxiliaires du système d'alarme incendie | 17 |
| Groupe électrogène | 17 |
| Réseau de communication d'urgence | 18 |
| Réseau de gicleurs automatiques et canalisations d'incendie | 18 |
| Système pour alerter l'équipe d'évacuation | 18 |
| Vérification des systèmes de protection incendie | 19 |
| Mise hors service des systèmes de protection incendie | 19 |
| Utilisation des systèmes de protection incendie | 20 |
| Extincteurs portatifs | 20 |
| 8- DIRECTIVES D'ÉVACUATION | 22 |
| Les occupants | 22 |
| Point de rassemblement | 22 |
| Exercices d'évacuation | 23 |
| 9- DIFFÉRENTES PROCÉDURES | 24 |
| Incendie | 24 |
| Tremblement de terre ou secousse suite à explosion | 26 |
| Personne(s) emprisonnée(s) dans un ascenseur | 27 |
| Panne d'électricité | 28 |
| Dégâts d'eau | 29 |
| Bris d'une tête de gicleurs ou dans la tuyauterie | 30 |
| Feu sur une personne | 31 |
| Individus suspects | 32 |
| 10-DIRECTIVES À SUIVRE DANS LA SALLE DE RÉUNION | 33 |
| 11-SURVEILLANCE DES RISQUES POTENTIELS D'INCENDIE | 34 |
| Décorations dans les aires communes | 34 |
| Fumeurs et articles de fumeur | 34 |
| Éléments à surveiller près des Équipements électriques | 34 |
| Gaz comprimé : entreposage et utilisation : | 35 |
| Entreposage: | 35 |
| Les équipements de chauffage: | 35 |
| 12-PLAN DES ÉTAGES & PLAN DE COUPE | 36 |
| 13-ORGANIGRAMME | 42 |
| REGISTRE DES PERSONNES RESSOURCES | 43 |
| 14-REGISTRE DES PERSONNES AYANT BESOIN D'ASSISTANCE | 44 |
| 15-REGISTRE DES RAPPORTS D'ÉVACUATION | 45 |
| ANNEXE «A» Avis d'inspection | 46 |

**PLAN DE SÉCURITÉ INCENDIE
& AUTRES MESURES D'URGENCE**

| | |
|--|-----------|
| ANNEXE «B» Formulaire d'inscription au SIM | 47 |
| ANNEXE «C» Messages types pour le réseau de communication | 48 |
| ANNEXE «D» Registre d'inspection d'alarme incendie & fonctions auxiliaires | 49 |
| ANNEXE «D» Registre d'inspection des gicleurs automatiques, canalisation & pompe à incendie | 50 |
| ANNEXE «F» Registre d'inspection des extincteurs portatifs & hotte de cuisine | 51 |
| ANNEXE «G» Registre d'inspection pour rappel des ascenseurs | 52 |
| ANNEXE «H» Registre d'inspection de la génératrice | 53 |



RESPONSABILITÉS

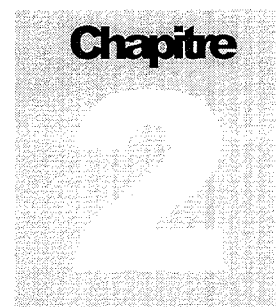
Dans le présent texte, le « **Condominium Verrières VI** » représente l'édifice sis au 11 rue O'Reilly à l'Île des Soeurs

RESPONSABILITÉS DU « **CONDOMINIUM VERRIÈRES VI** »

- La loi rend le gestionnaire du « **Condominium Verrières VI** » responsable du plan de sécurité incendie dans son complexe résidentiel.
- En plus de s'assurer de la réalisation du Plan de Sécurité Incendie, il incombe au « **Condominium Verrières VI** » de nommer un Coordonnateur à qui elle délègue tous les pouvoirs nécessaires à la mise en application du Plan de Sécurité Incendie.
- Donc le mandat de gérer l'ensemble des opérations quotidiennes de sécurité incendie, de représenter le « **Condominium Verrières VI** » auprès des résidents, du personnel et des visiteurs est confié au Coordonnateur (voir Organigramme). Sa tâche première a été de concevoir, de superviser et d'organiser ce Plan de Sécurité Incendie. Dès sa validation par le service de la **Sécurité incendie de Montréal (SIM)**, il s'assure de sa diffusion, de sa mise en application ainsi que de sa mise à jour.
- Pour qu'un tel projet soit réalisable, le Coordonnateur a formé, avec son personnel et les responsables de secteur, des équipes capables de procéder à des évacuations dans tous les cas d'urgence. Par la suite, il s'assurera que des exercices seront faits périodiquement avec la participation des occupants et des personnes faisant partie de ces équipes.

RESPONSABILITÉS DES CO-PROPRIÉTAIRES

- Il incombe à tous les usagers de participer activement au programme et aux exercices d'évacuation organisés par le «**Condominium Verrières VI**»
- Afin de survivre en cas d'incendie ou d'accident, il est indispensable pour eux de prendre connaissance de:
 - l'emplacement de deux (2) escaliers ou voies d'issues ;
 - l'emplacement de l'avertisseur manuel d'incendie et du téléphone d'urgence le plus près de leur appartement;
 - le numéro de téléphone du service de la *Sécurité incendie de Montréal* au numéro **9-1-1**;
 - l'emplacement de l'extincteur portatif le plus près de leur appartement;
 - s'il y a lieu, du nom de leur responsable de secteur et de suivre leurs directives.
 - le point de rassemblement **dans le stationnement des visiteurs**
- Chaque usager a la responsabilité de:
 - quitter les lieux immédiatement sur ordre d'évacuation et/ou au son de l'alarme générale en prenant soin de fermer les fenêtres et les portes des locaux et/ou des appartements pour empêcher que la fumée ne pénètre dans les voies d'évacuation et d'arrêter les appareils dont le fonctionnement peut être dangereux;
 - s'assurer, si possible, que leurs voisins n'y sont plus et qu'ils ont évacué les lieux avec les autres ;
 - aider au besoin toute personne qui pourrait avoir besoin d'assistance ;
 - ne pas utiliser les ascenseurs durant un incendie ou au moment d'une évacuation générale;
 - se rendre au point de rassemblement **dans le stationnement des visiteurs**



BUT DE LA PROCÉDURE

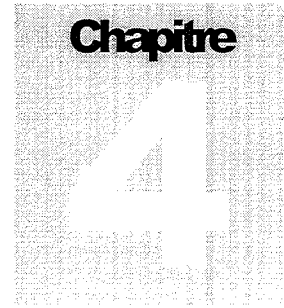
BUT DE LA PROCÉDURE

- Le but premier que s'est donné le «**Condominium Verrières VI**» est d'assurer la sauvegarde des vies humaines en facilitant l'évacuation des occupants du bâtiment en cas d'incendie ou d'urgence.
- Pour s'assurer qu'un nouveau résident sera initié à la procédure d'évacuation, le *Coordonnateur* lui remettra un dépliant indiquant les mesures à prendre lorsque l'alarme sonne.
- Pour les autres visiteurs, le «**Condominium Verrières VI**» a affiché bien en vue dans les corridors des exemplaires des mesures à prendre en cas d'incendie, accompagnés d'un schéma indiquant clairement l'emplacement des issues, des installations de sécurité et le numéro de téléphone pour prévenir le service de la *Sécurité incendie de Montréal (9-1-1)*.
- Afin d'atteindre ces objectifs, le *Coordonnateur* a prévu des exercices d'évacuation périodiquement.
- De plus, par ce Plan de Sécurité Incendie, le «**Condominium Verrières VI**» vise, non seulement, à faciliter la transmission de l'information nécessaire aux pompiers lors d'un incendie mais aussi à identifier, à limiter et à gérer l'ensemble des risques d'incendie ou d'urgence et ce, de façon sécuritaire.

COMITÉ D'ÉVACUATION

FORMATION DU COMITÉ D'ÉVACUATION

- Le «Condominium Verrières VI» a un comité d'évacuation. Ce comité est formé du coordonnateur de l'immeuble, l'adjoint à l'entretien, le personnel de sécurité et des responsables d'étage (s'il y a lieu)
- Ils ont ensuite réuni ces personnes pour une séance d'information afin de former l'équipe d'évacuation.



REGISTRE

Afin de rendre compte des opérations de prévention dans son bâtiment, le «Condominium Verrières VI» a préparé un cartable qui est disponible pour consultation au Poste de Contrôle et qui contient différents registres afin de rendre compte des opérations de prévention dans son édifice

R REGISTRE DU «CONDOMINIUM VERRIÈRES VI»

- Le registre contient les opérations de vérification et d'entretien des deux dernières années des équipements de protection incendie et ce pour tous les éléments suivants:
 - le réseau d'avertisseur d'incendie et autres fonctions auxiliaires (**Annexe D**);
 - le réseau de gicleurs automatiques, de canalisation incendie et la pompe à feu (**Annexe E**);
 - les extincteurs portatifs (**Annexe F**);
 - le système de rappel des ascenseurs (**Annexe G**);
 - le groupe électrogène (**Annexe H**).

- Ce cartable comprend également:
 - le plan de sécurité incendie ;
 - le registre du personnel de surveillance (**Chapitre 13**)
 - le registre des personnes ayant besoin d'assistance (**Chapitre 14**) ;
 - le registre d'évacuation (**Chapitre 15**).

DÉFINITION DES TÂCHES DE L'ÉQUIPE D'ÉVACUATION

Chaque membre de l'équipe s'est vu attribuer une fonction propre décrite ci-dessous.

COORDONNATEUR DU «CONDOMINIUM VERRIÈRES VI»

- Vu le type d'occupation au «Condominium Verrières VI», le *Coordonnateur* a demandé la collaboration des co-proprétaires pour se porter volontaire pour être responsable d'étage et a décidé que son personnel de soutien accompliraient certaines tâches pour assurer la sécurité des occupants.
- Le *Coordonnateur* doit mettre régulièrement à jour de la liste des personnes membres de l'équipe d'évacuation

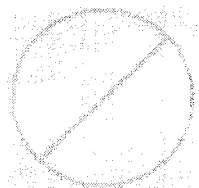
AU SIGNAL D'ALARME DANS L'ÉDIFICE

LE COORDONNATEUR

- se dirige immédiatement au Poste de Contrôle dans hall d'entrée du 11 rue O'Reilly pour prendre charge des opérations;
- en cas de fumée ou de danger au rez-de-chaussée, il gère les opérations de l'extérieur;

**PLAN DE SÉCURITÉ INCENDIE
& AUTRES MESURES D'URGENCE**

- s'assure que les ascenseurs sont redescendus au R-C et fait un rappel manuel au besoin;
- assume la gestion de l'ensemble des opérations requises pour assurer la sécurité des occupants jusqu'à l'arrivée du service de la *Sécurité incendie de Montréal (SIM)* Donc, il :
 - confirme avec le préposé au poste de contrôle que le SIM est appelé au (911);
 - enfile un brassard indiquant qu'il prend la direction des opérations;
 - établit le poste de communications dans le hall d'entrée afin de recevoir les renseignements et de transmettre les ordres;
 - *Après une (1) minute*, diffuse sur les haut-parleurs du système de communication d'urgence l'ordre d'évacuer immédiatement l'édifice. (voir texte en annexe) ;
 - s'assure également que :
 - les instructions qu'il transmettra seront bien comprises et qu'elles ne mettront pas en péril la santé et la sécurité du personnel de surveillance et des autres occupants;
- s'occupe d'accueillir les pompiers, de les aviser, si possible, de la localisation de l'appel et de les diriger au besoin ou délègue son adjoint ou un de ses substituts pour le faire ;
- met à la disposition de l'officier commandant du SIM :
 - le registre;
 - les plans d'étages et du bâtiment;
 - les clés passe-partout.
- fait recueillir dans le Registre, les secteurs évacués et les informations pertinentes pouvant influencer sur les opérations, de sauvetage, d'évacuation & de recherche des occupants et transmet ces informations au responsable du service des Incendies qui se présente sur les lieux;
- suit les instructions de l'officier commandant du SIM.



À LA FIN DE L'ALARME ET APRÈS AUTORISATION DU SIM

LE COORDONNATEUR À LA FIN DE L'ALERTE

- s'assure que les occupants sont informés de la fin de l'alerte;
- s'assure que toutes les composantes de sécurité incendie principales et auxiliaires soient opérationnelles avant de transmettre l'ordre de réintégrer les lieux à moins d'avis contraire du SIM;
- lorsque requis, met en marche la procédure de décontamination et de nettoyage des zones brûlées avant la réintégration des lieux;
- transmet l'ordre de réintégrer les lieux;
- **Même lors d'une alarme non fondée**, appelle le **911** pour les informer de la situation mais n'arrête jamais l'alarme avant l'arrivée de l'équipe du SIM et l'évacuation complète du bâtiment.

A **DJOINT AU COORDONNATEUR DU «CONDOMINIUM VERRIÈRES VI»**

- En plus de l'adjoint à l'entretien, éventuellement, en l'absence du Coordonnateur, un des membres du «**Syndicat des copropriétaires du Condominium Verrières VI**» habitant dans l'édifice pourra également assurer la relève en cas d'urgence
- Toutefois, en tout temps, la préposé en devoir accueillera les pompiers en attendant l'arrivée du Coordonnateur.

AU SIGNAL D'ALARME DANS L'ÉDIFICE

L'ADJOINT

- se dirige immédiatement au Poste de Contrôle, prend charge des opérations en l'absence du *Coordonnateur* ou;
- assiste le Coordonnateur dans ses fonctions ;
- remplit les missions que le *Coordonnateur* lui confiera lors d'un exercice ou d'un incendie tel que:
 - accompagner ou diriger les pompiers ;
 - assurer la sécurité du personnel et des occupants à l'extérieur ;
 - etc.

P RÉPOSÉ AU POSTE DE CONTRÔLE

- La fonction de préposé au poste de contrôle est assumé par le portier qui est la personne responsable de la surveillance du panneau du réseau avertisseur d'incendie. Il est familier avec la procédure d'opération des différentes composantes du réseau avertisseur d'incendie ainsi que des autres installations de sécurité sous sa responsabilité.
- En tout temps, il y a un préposé au poste de contrôle à l'entrée de l'édifice.

AU SIGNAL D'ALARME DANS L'ÉDIFICE

LE PRÉPOSÉ AU POSTE DE CONTRÔLE

- vérifie rapidement la zone en alarme sur le panneau de contrôle;
- téléphone immédiatement au service de la *Sécurité incendie de Montréal* au numéro 9-1-1, en donnant les informations suivantes:
 - l'adresse du bâtiment: **11, rue O'Reilly**;
 - l'intersection la plus proche: **Rue Berlioz**;
 - l'étage impliqué, si possible ;
 - la raison de l'appel.
- Après une (1) minute, diffuse sur les haut-parleurs du système de communication d'urgence l'ordre d'évacuer immédiatement l'édifice. (voir texte en annexe B);
- *à leur arrivée, laisse les pompiers prendre en main les opérations au panneau d'alarme incendie et de communication d'urgence et les assistent au besoin*;
- limite au minimum l'utilisation du réseau téléphonique;
- mais rapporte au «*Coordonnateur de mesures d'urgence*» ou aux pompiers toutes demandes d'aide provenant des étages par le téléphone d'urgence ;
- à mesure que les responsables de secteur se rapportent au Poste de contrôle, prend en note, dans le Registre, les étages évacués et donne un compte rendu au «*Coordonnateur de mesures d'urgence*»;
- à la demande du «*Coordonnateur de mesures d'urgence*» peut être amenée à communiquer avec des fournisseurs pour remettre les systèmes en opération à la fin de l'alerte.

R RESPONSABLE D'ÉTAGE / DE SECTEUR

- À cause du type d'occupation au «**Condominium Verrières VI**», il est difficile d'avoir des responsables d'étage. Toutefois, lors d'évènements spéciaux dans la salle multifonctionnelle au S-S-1, le coordonnateur s'assure de recruter des volontaires comme «**Responsable de secteur**». Il peut s'agir de toute personne mandatée par le «**Condominium Verrières VI**» pour assurer une évacuation sécuritaire des occupants sous leur responsabilité en tenant compte des issues de secours, des cages d'escaliers, du point de rassemblement à l'extérieur du lieu du sinistre
- Par définition, le «**Responsable d'étage/de secteur**» est toute personne mandatée par la direction du «**Condominium Verrières VI**» pour assurer une évacuation sécuritaire des occupants sous sa responsabilité en tenant compte des issues de secours, des cages d'escaliers, du point de rassemblement à l'extérieur du lieu du sinistre.
- Le «**Responsable d'étage/de secteur**» connaît la structure des lieux, de façon à pouvoir faire respecter l'ordre lors d'incendie ou d'exercices d'évacuation.

AU SIGNAL D'ALARME DANS L'ÉDIFICE

LE RESPONSABLE D'ÉTAGE (si applicable)

- sort rapidement de son appartement ;
- cogne à toutes les portes de son secteur, en disant «**Vite, il faut sortir**» afin que les gens aient une information supplémentaire ;
- demande aux occupants de garder leur sang-froid et les informe qu'il est préférable de ne pas perdre de temps pour récupérer des objets personnels ou encore du matériel et ;
- procède à l'évacuation complète de leur étage;

**PLAN DE SÉCURITÉ INCENDIE
& AUTRES MESURES D'URGENCE**

- quitte les lieux et suit son groupe vers l'escalier d'issue de secours.
- se rend au poste de contrôle pour informer le Coordonnateur que son étage est évacué.
- se dirige ensuite au point de rassemblement prédéterminé pour son groupe, fait le décompte de son groupe et au besoin, retourne au poste de contrôle pour informer le Coordonnateur de tout problème.

LE RESPONSABLE DE LA SALLE MULTI FONCTIONNEL

- Le «Condominium Verrières VI» possède une salle multi fonctionnel située au S-S-1;
- Le Responsable des activités dans cette salle doit respecter des exigences particulières avant toute réunion (**voir Directive à suivre dans les salles d'activités – Chapitre 10**)
- De plus, ce responsable assure, en cas d'incendie, une évacuation sécuritaire des occupants sous sa responsabilité en tenant compte des issues de secours, des cages d'escaliers, du point de rassemblement à l'extérieur du lieu du sinistre. Il connaît la structure des lieux de façon à pouvoir faire respecter les consignes de sécurité et possède suffisamment d'autorité pour faire respecter l'ordre lors d'incendie ou d'exercices d'évacuation

CHERCHEUR ET SURVEILLANT DE SORTIE

- Au besoin, lors d'événements spéciaux, le Coordonnateur pourra nommer des chercheurs et des surveillants de sortie pour assister le responsable de secteur et pour assurer l'évacuation et la sécurité des occupants dans l'établissement.
- En l'absence de ces personnes lors de l'évacuation, le responsable de ce secteur accomplira, si possible, ces fonctions

AU SIGNAL D'ALARME DANS L'ÉDIFICE

LE CHERCHEUR

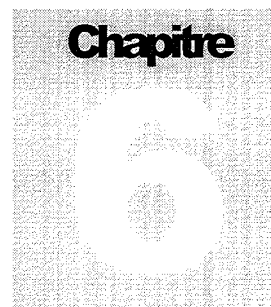
- Doit visiter méthodiquement tous les lieux fréquentés par les occupants : salle de toilettes, salle de repos, salle de conférence, bureaux, corridors, etc. et ordonne à toutes les personnes rencontrées d'évacuer immédiatement et assiste, au besoin, les personnes ayant besoin d'assistance.
- Évacue les lieux après avoir informé le responsable de secteur que tous les occupants sont sortis ou lui signale toutes personnes qui auraient refusé de quitter et/ou tous problèmes rencontrés en cours d'évacuation.

LE SURVEILLANT DE SORTIE

- Occupe immédiatement son poste à la porte d'issues, vérifie le fonctionnement de la porte de sortie de secours et veille au libre accès vers la sortie;
- Voit à ce que les occupants évacuent dans l'ordre en utilisant l'escalier et la sortie désignée. En particulier, il veille à ce que personne, à l'exception des pompiers, n'utilise les ascenseurs pendant l'évacuation.
- Maintient la porte du puit d'escalier ouverte seulement pour le passage des occupants et referme la porte derrière eux. Il évacue par l'escalier lorsque tous les occupants ont quitté et referme la porte derrière lui.

MONITEUR (AU BESOIN)

- Au « **Condominium Verrières VI** », il n'est pas possible de nommer des moniteurs pour assister les personnes à mobilité réduite.
- Toutefois, les personnes à mobilité réduite doivent lors d'une alarme :
 - utiliser le téléphone rouge d'urgence près de chaque cage d'escalier ou communiquer avec le « **9-1-1** » pour signaler leur présence à l'étage et demander de l'aide avant de quitter leur appartement ;
 - se diriger près de l'ascenseur pour attendre l'assistance des pompiers qui verront à leur évacuation,
 - en cas de fumée à l'étage, se diriger sur le palier de la cage d'escalier pour se mettre à l'abri.
- En plus d'avoir leur nom inscrit dans le registre au poste de contrôle, un formulaire d'inscription (voir exemple en annexe) pour les résidents à mobilité réduite sera envoyé à la « **Section de la planification des secours** » du service de la *Sécurité incendie de Montréal* pour assistance par les pompiers lors d'une évacuation



POSTE DE CONTRÔLE

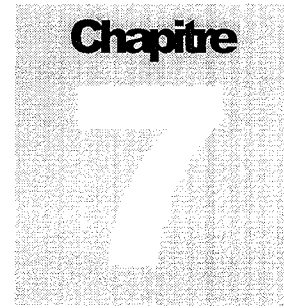
*Le poste d'accueil à l'entrée a été choisi comme Poste de contrôle pour le complexe au «**Condominium Verrières VI**». De plus, ce Poste de Contrôle (PC) est localisé au niveau de l'entrée sur rue du bâtiment et est situé à un endroit d'accès facile pour l'Équipe d'évacuation et les pompiers.*

P OSTE DE CONTRÔLE

- On y retrouve également une copie à jour du «*Plan de Sécurité Incendie*» comprenant entre autres les documents suivants :
 - le Descriptif de l'Équipement de Protection Incendie du bâtiment ;
 - l'organigramme du personnel de surveillance (**Chapitre 13**) ;
 - la procédure d'évacuation du bâtiment ;
 - les plans types des étages d'un format pratique (**Chapitre 12**) ;
 - la description du type et de l'emplacement de toutes les installations de sécurité de l'édifice pratique, ainsi que des instructions sur leur mode de fonctionnement (**Chapitre 7**). Ces données seront faciles à visualiser pour le personnel de surveillance et pour les pompiers en cas d'incendie.
 - Ces installations comprennent entre autres :
 - le réseau avertisseur d'incendie et les fonctions auxiliaires (**Annexe E**) ;
 - le réseau de gicleurs automatiques et de canalisation d'incendie (**Annexe F**) (indiquant l'emplacement des vannes de commande) ;
 - le rappel des ascenseurs (**Annexe G**) ;
 - le groupe électrogène (**Annexe H**) ;
 - si applicable, un plan de localisation des matières et des procédés dangereux ainsi que les fiches signalétiques à jour ;
 - la liste et la localisation des personnes ayant besoin d'assistance en cas d'évacuation (**Chapitre 14**).

**PLAN DE SÉCURITÉ INCENDIE
& AUTRES MESURES D'URGENCE**

- Des trousseaux de clés sont également disponibles au «**Poste de contrôle**» pour le **SIM** contrôlant le rappel manuel des ascenseurs et permettant l'accès à tous les locaux stratégiques du bâtiment.
- On doit également trouver des lampes de poche à ce poste de contrôle
- Les Responsables d'étage et/ou les membres du personnel doivent s'y rapporter pour faire rapport de l'évacuation de leur secteur.



DESCRIPTION DES SYSTÈMES

SYSTÈME D'ALARME INCENDIE

- Ce complexe résidentiel est protégé entièrement par un système d'avertisseur d'incendie de type **zoné** qui indique P étage mais non la Tour d'où provient l'alarme. Le panneau de contrôle de marque **MIRTONE** est situé dans la chambre électrique au SS-1. Un panneau satellite est installé au poste de contrôle avec le panneau de communication d'urgence.
- L'alarme peut être activée par le déclenchement d'une station manuelle ou par l'activation d'un détecteur thermique suite à la détection de chaleur ou par un détecteur de produit de combustion suite à la détection de fumée ainsi que par l'activation d'une tête de gicleurs ou par une circulation d'eau dans la canalisation d'incendie.

FONCTIONS AUXILIAIRES DU SYSTÈME D'ALARME INCENDIE

- Lors d'une transmission d'alarme, les systèmes auxiliaires suivants sont aussitôt mis en opération:
 - Rappel des ascenseurs au R-C ou SS-1 si alarme au R-C
 - Arrêt du système de ventilation.
 - Activation de la pressurisation des escaliers.
 - Transmission d'alarme à la **Centrale de surveillance S.E.S.**

GROUPE ÉLECTROGÈNE

- L'édifice est équipé d'une génératrice de marque **KOHLER** modèle de 347/600 volts ; 3 phases 60 Hertz et qui est alimentée au diesel clair

RÉSEAU DE COMMUNICATION D'URGENCE

- Il y a un système de communication d'urgence incorporé au système d'alarme incendie.
- De plus, on retrouve des haut-parleurs dans les corridors, les cages d'escalier, la piscine, le cinéma, la salle multifonctionnelle permettant de recevoir les directives d'évacuation.
- Aussi, on retrouve à chaque étage un *téléphone rouge d'urgence* permettant de communiquer avec le poste de contrôle au Rez-de-chaussée pour demander de l'aide
- Après une minute, le Coordonnateur ou le préposé au poste de contrôle pourra diffuser des messages par ce système (voir annexe «B»).

RÉSEAU DE GICLEURS AUTOMATIQUES ET CANALISATIONS D'INCENDIE

- Seulement les *Sous-sols 1 et 2* sont protégés par deux systèmes de gicleurs automatiques sous eau de *marque ASTRA modèle «D»*.
- On y retrouve une (1) pompe à feu de 500GUSPM qui alimente le réseau de canalisation d'incendie.
- À chaque étage, il y a un cabinet d'incendie avec un boyau d'incendie de 1½ pouces et d'un raccord pompier de 2½ pouces.
- Un rapport complet décrivant les équipements et les zones protégées, etc. est disponible dans le registre au poste de contrôle.

SYSTÈME POUR ALERTER L'ÉQUIPE D'ÉVACUATION

- L'équipe d'évacuation est alertée par le système d'avertisseur incendie et doit exécuter leurs fonctions selon les procédures stipulées dans ce manuel

VÉRIFICATION DES SYSTÈMES DE PROTECTION INCENDIE

- Au moins une fois par an, le «**Condominium Verrières VI**» produira auprès du service de la *Sécurité incendie de Montréal*, le rapport d'expertise concernant la vérification annuelle du réseau avertisseur d'incendie, la vérification annuelle du réseau d'extinction automatique à eau et de canalisations d'incendie ainsi que l'inspection des extincteurs portatifs. Ces rapports seront complétés par une personne compétente.
- Lorsque le réseau avertisseur d'incendie fera l'objet d'essais, des avis seront affichés dans les entrées, dans les ascenseurs et tous autres endroits appropriés. (voir exemple en annexe « A »).

MISE HORS SERVICE DES SYSTÈMES DE PROTECTION INCENDIE

- Si des travaux nécessitent la mise hors service temporaire d'un système de protection incendie, l'entrepreneur qui en est chargé devra les planifier de façon à ce qu'ils soient effectués dans les plus brefs délais possibles et que le système soit remis en service le plus tôt possible.
- Lorsque le réseau avertisseur d'incendie ou le réseau d'extinction automatique à eau du bâtiment fera l'objet de réparation ou de modification entraînant leur mise hors service, le *Coordonnateur du «Condominium Verrières VI»* prendra des mesures pour assurer la sécurité des occupants durant cette période. Ces mesures pourront inclure l'ajout temporaire de tuyaux de secours, d'extincteurs portatifs et de gardiens munis de radio émetteur pour exécuter des rondes de surveillance. L'Équipe d'évacuation sera en mesure de conduire une évacuation des occupants et de prévenir rapidement le Service de la prévention des incendies en cas d'incendie
- Le *Coordonnateur du «Condominium Verrières VI»* confirmera par télécopieur à la «*Planification des secours du SIM*» au 514-872-7507, le nom et l'adresse du bâtiment, le nom de la personne responsable ainsi que le nom de l'entrepreneur qui effectue les travaux, la date et la durée de la mise hors service et les mesures compensatoires mises en place.

PLAN DE SÉCURITÉ INCENDIE & AUTRES MESURES D'URGENCE

- Si les travaux effectués sur le système de protection incendie sont interrompus, par exemple, le soir ou les jours de congé, il faudra, si possible, remettre temporairement ce système en service.

UTILISATION DES SYSTÈMES DE PROTECTION INCENDIE

- Tous les occupants et usagers du «Condominium Verrières VI» ont été avertis que :
 - il est interdit d'effectuer des manœuvres qui déclenchent un système de protection incendie sans nécessité.
 - il est interdit d'utiliser toute partie d'un système de protection incendie à des fins autres que celles auxquelles il est destiné

EXTINCTEURS PORTATIFS

- Les extincteurs portatifs sont étiquetés A, BC ou ABC selon les types de feux pour lesquels ils sont prévus.
- Au «Condominium Verrières VI», on retrouve surtout des extincteurs de type «ABC»

EXTINCTEURS PORTATIFS DE TYPE "A"

- Les extincteurs portatifs de *type "A"* contiennent de l'eau sous pression ou un agent extincteur à base d'eau.
- Ces extincteurs peuvent être utilisés sur des feux impliquant des matières combustibles solides telles que :
 - bois
 - rideaux
 - papiers
 - meubles
- Habituellement, le jet de ces extincteurs doit être dirigé vers la partie inférieure afin d'éliminer la source de chaleur.

**PLAN DE SÉCURITÉ INCENDIE
& AUTRES MESURES D'URGENCE**

EXTINCTEURS PORTATIFS DE TYPE "BC"

- Les extincteurs portatifs de *type "BC"* contiennent de la poudre sèche, du bioxyde de carbone (CO₂) ou un agent chimique liquide. Ces extincteurs peuvent être utilisés sur des feux impliquant des matières combustibles liquides ou gazeuses (classe «B») telles que :
 - graisses
 - huiles
 - hydrocarbures
 - alcools
 - gaz inflammables
- De plus, ce type d'extincteur peut être utilisé sur des feux impliquant des appareils électriques sous tension tels que :
 - panneaux électriques
 - électroménagers
 - fils et conducteurs
 - composantes informatiques
- Le jet de ce type d'extincteur doit être dirigé de façon à se déposer et recouvrir le liquide ou l'appareil en flammes.

EXTINCTEURS PORTATIFS DE TYPE "ABC",

- Les extincteurs de *type "ABC"* contiennent habituellement de la poudre sèche polyvalente et ils peuvent être utilisés de façon sécuritaire sur tous les types de feux ci-hauts mentionnés.

ENTRETIEN DES EXTINCTEURS PORTATIFS

- Les extincteurs portatifs doivent être vérifiés une fois par mois dans le but de fournir une assurance raisonnable qu'ils sont en place, bien remplis et utilisables.
- L'entretien des extincteurs doit se faire à intervalles d'au plus un an ou toutes les fois qu'une inspection en indique la nécessité.
- Les extincteurs hors d'usage aux fins d'entretien ou de remplissage doivent être remplacés par des extincteurs équivalents durant cette période.

DIRECTIVES D'ÉVACUATION

- Afin de s'assurer que les occupants utilisent de façon efficace et sécuritaire les moyens d'évacuation disponibles, le « **Condominium Verrières VI** » a donc déterminé la marche à suivre pour l'évacuation des lieux.

AU SIGNAL D'ALARME DANS L'ÉDIFICE

LES OCCUPANTS

- doivent garder leur sang-froid et marcher d'un pas alerte vers l'extérieur de l'immeuble en passant par l'escalier d'issue de secours la plus sûre et la plus proche et « *non par les ascenseurs* ».

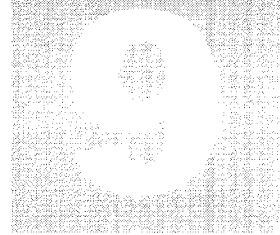
POINT DE RASSEMBLEMENT

- Le point de rassemblement a été établi dans le stationnement des visiteurs afin de libérer de 100 mètres le devant de l'édifice pour permettre l'accès aux camions de pompiers, aux ambulances et autres véhicules d'urgence.
- De plus, une entente a été prise avec le «**Condominium Verrières IV**» situé à proximité, pour abriter les résidents du froid ou des intempéries en attendant l'arrivée des secours

**PLAN DE SÉCURITÉ INCENDIE
& AUTRES MESURES D'URGENCE**

EXERCICES D'ÉVACUATION

- Le *Coordonnateur du «Condominium Verrières VI»* a prévu que tous les occupants du bâtiment doivent participer aux exercices d'incendie. Cette décision de faire évacuer tout le bâtiment pendant ces exercices a été prise en fonction de l'usage du bâtiment et du type d'avertisseur d'incendie et afin de répondre aux exigences des codes.
-
- Comme un incendie est toujours un événement inattendu, le «*Condominium Verrières VI*» a prévu de planifier une fois par année (au printemps ou à l'été) un exercice d'évacuation minutieusement préparé afin de simuler les conditions réelles d'un incendie.
- Après chaque exercice, un rapport sera complété et conservé dans le registre.
- Enfin, le but des exercices est d'évacuer le bâtiment dans l'ordre, sans paniquer et ce, dans le respect des directives données par le Coordonnateur.



DIFFÉRENTES PROCÉDURES

I NCENDIE

Un dépliant contenant les procédures suivantes sera remis à chaque résident et à chaque employé.

**CE QUE LES
OCCUPANTS
DOIVENT
SAVOIR :**

- l'emplacement de deux (2) escaliers ou voies d'issues ;
- l'emplacement de l'avertisseur manuel d'incendie et du téléphone d'urgence le plus près de leur appartement;
- le numéro de téléphone du service de la *Sécurité incendie de Montréal au numéro 9-1-1*;
- l'emplacement de l'extincteur portatif le plus près de leur appartement;
- s'il y a lieu, le nom de leur responsable d'étage/de secteur et de suivre ses directives.

**LORSQU'ILS
DÉCOUVRENT
DE LA FUMÉE
OU DES
FLAMMES,**

LES OCCUPANTS DOIVENT SAVOIR CE QU'IL FAUT FAIRE :

- actionner l'avertisseur manuel d'incendie près des ascenseurs ;
- évacuer et quitter le bâtiment par le moyen le plus près ;
- fermer les portes en quittant les lieux;
- alerter le service de la *Sécurité incendie de Montréal en composant le 9 - 1 - 1* d'un endroit sécuritaire.

**PLAN DE SÉCURITÉ INCENDIE
& AUTRES MESURES D'URGENCE**

**LORSQUE
RETENTIT
L'ALARME DU
RÉSEAU
AVERTISSEUR
D'INCENDIE,
LES
OCCUPANTS
DOIVENT :**

- rester calme
- évacuer les lieux immédiatement selon la procédure et ne pas perdre de temps pour récupérer des objets personnels et;
- quitter le bâtiment par la sortie la plus proche et se rendre au point de rassemblement
- ne jamais retourner sur place lorsque l'ordre d'évacuation a été donné;
- avant de quitter les lieux, fermer les fenêtres et les portes des locaux pour empêcher que la fumée pénètre dans les voies d'évacuations;
- ***ne pas utiliser les ascenseurs ;***
- s'éloigner des lieux à une distance de cent (100) mètres, afin de permettre à ceux qui suivent de sortir et de ne pas nuire aux pompiers dans leur lutte contre l'incendie.

**AU POINT DE
RASSEMBLEMENT,
ILS DOIVENT :**

- suivre à la lettre les directives des responsables
- attendre l'autorisation d'un responsable avant de quitter le groupe ou de réintégrer l'édifice

**S'ILS SONT
SEULS, ILS
DOIVENT :**

- tenter de rejoindre un groupe organisé
- éviter de se précipiter dans un corridor ou dans un escalier sans vérifier, au préalable :
 - si la porte est chaude (avec le dos de la main)
 - s'il se dégage de la chaleur (en tendant la main dans le corridor)
 - s'il y a de la fumée (dans ce cas, tenter de trouver un autre escalier d'issue de secours et en dernier recours, s'enfermer dans une pièce où il y a une fenêtre et signaler leur présence;
- se diriger au point de rassemblement

T REMBLEMENT DE TERRE OU SECOUSSE SUITE À EXPLOSION

Pour les personnes situées à l'intérieur de l'édifice, ils doivent :

- Rester calme
- Demeurer à l'intérieur et ne pas courir dehors où elles pourraient être blessées par des débris ou des éclats de verre.
- S'abriter immédiatement sous une table ou un bureau et se protéger la figure et la tête avec les bras.
- Se tenir à une distance d'au moins six (6) mètres des fenêtres afin d'éviter les éclats de verre.
- Quitter les lieux seulement sur l'ordre du responsable de l'évacuation.
- Si l'ordre d'évacuation est donné, éviter les débris, les fils électriques, les éclats de verre ou autres objets qui présentent des risques.
- Évacuer l'étage par les escaliers de secours et non par l'ascenseur selon la procédure d'évacuation établie.
- Suivre les directives des responsables de l'unité de secours.
- Réintégrer l'édifice seulement quand *le Coordonnateur* du «*Condominium Verrières VI*» en donne l'ordre.

Pour les personnes situées à l'extérieur de l'édifice, ils doivent

- Lors des premières secousses, s'éloigner des bâtiments pour éviter les murs qui s'écroulent et les débris qui tombent.
- Rester aussi loin que possible des fils électriques et, plus particulièrement, ceux qui sont rompus et traînent au sol.
- Lorsqu'en voiture, s'arrêter le plus vite possible et demeurer à l'intérieur du véhicule. Si possible, éviter de s'arrêter sur un pont ou à proximité de bâtiments qui peuvent s'écrouler.

PERSONNE(S) EMPRISONNÉE(S) DANS UN ASCENSEUR

Le «Condominium Verrières VI» est équipé de deux ascenseurs par Tour qui desservent tous les étages du SS2 au 15^e et 17^e. Lors d'une panne de courant, la génératrice réactive après quinze secondes les ascenseurs jusqu'au R-C et un ascenseur dans chaque Tour demeure fonctionnel.

Si vous êtes pris dans un ascenseur

- Prendre le téléphone situé derrière la porte sur le panneau de contrôle pour communiquer directement avec le **Portier** qui communiquera immédiatement avec le service de la « *Sécurité incendie de Montréal* » en composant le « 9-1-1 » et en spécifiant que « *Des personnes sont emprisonnées dans un ascenseur* ».
- S'il n'y a pas de réponse peser sur le « bouton alarme » sur le panneau de contrôle pour signaler votre présence.

Si vous avez connaissance qu'une ou des personnes sont emprisonnées dans un ascenseur.

- Vérifier avec les occupants de l'ascenseur s'ils ont rejoint le portier, sinon
- Communiquer avec le service de la « *Sécurité incendie de Montréal* » en composant le « 9 1 1 » et en spécifiant que « *Des personnes sont emprisonnées dans un ascenseur* ».
- Informer, si possible, les occupants de l'ascenseur que du secours est acheminé et garder un contact verbal pour rassurer la ou les personne (s) emprisonnée (s).
- S'il n'y a aucun risque à demeurer près de l'ascenseur, rester sur place.

PANNE D'ÉLECTRICITÉ

Le «Condominium Verrières VI» est équipé d'une génératrice qui en cas de panne d'électricité assurent un éclairage de secours dans les corridors, dans les aires communes, les escaliers et les ascenseurs. Elle alimente également la pompe à feu, le système d'alarme incendie ainsi que la console de sécurité.

En cas de panne d'électricité:

- Les occupants doivent demeurer calmes ; chacun doit rester sur place;
- **Lors d'une panne, utiliser plutôt des lampes à piles que des chandelles à cause des risques d'incendie**
- Débrancher tous les appareils électriques et/ou équipements afin d'éviter des dommages suite à une surcharge de courant lors du retour de l'alimentation électrique;
- Le gestionnaire du «*Condominium Verrières VI*» fera appel à l'équipe technique afin que les réparations ou les corrections soient apportées dans les meilleurs délais ;
- Si, de l'avis de l'équipe technique, la panne est majeure, la Direction devra en être avertie immédiatement ;
- Si les occupants doivent être évacués, l'évacuation doit se faire calmement en utilisant les issues de secours selon la procédure pré établie ;
- Comme les membres de l'équipe d'évacuation possèdent une lampe de poche, l'évacuation se fera par petit groupe accompagné d'un des membres qui éclairera le parcours emprunté.

En cas de panne d'électricité locale

- Appeler le portier au 514-765-3534 ;
- Identifier la panne, le local et l'étage où se situe cette panne ;
- Débrancher tous les appareils électriques et/ou équipements afin d'éviter des dommages suite à une surcharge de courant lors du retour de l'alimentation électrique.

DÉGÂTS D'EAU

Infiltration d'eau mineure

- Communiquez avec le portier au 514-765-3534;
- identifier la nature de la fuite, le local et l'étage où se situe cette fuite;
- si un équipement se trouve à proximité de la fuite d'eau, il faut, si possible:
 - fermer et débrancher l'appareil ;
 - déplacer ou protéger (sac vert en plastique) l'appareil affecté.

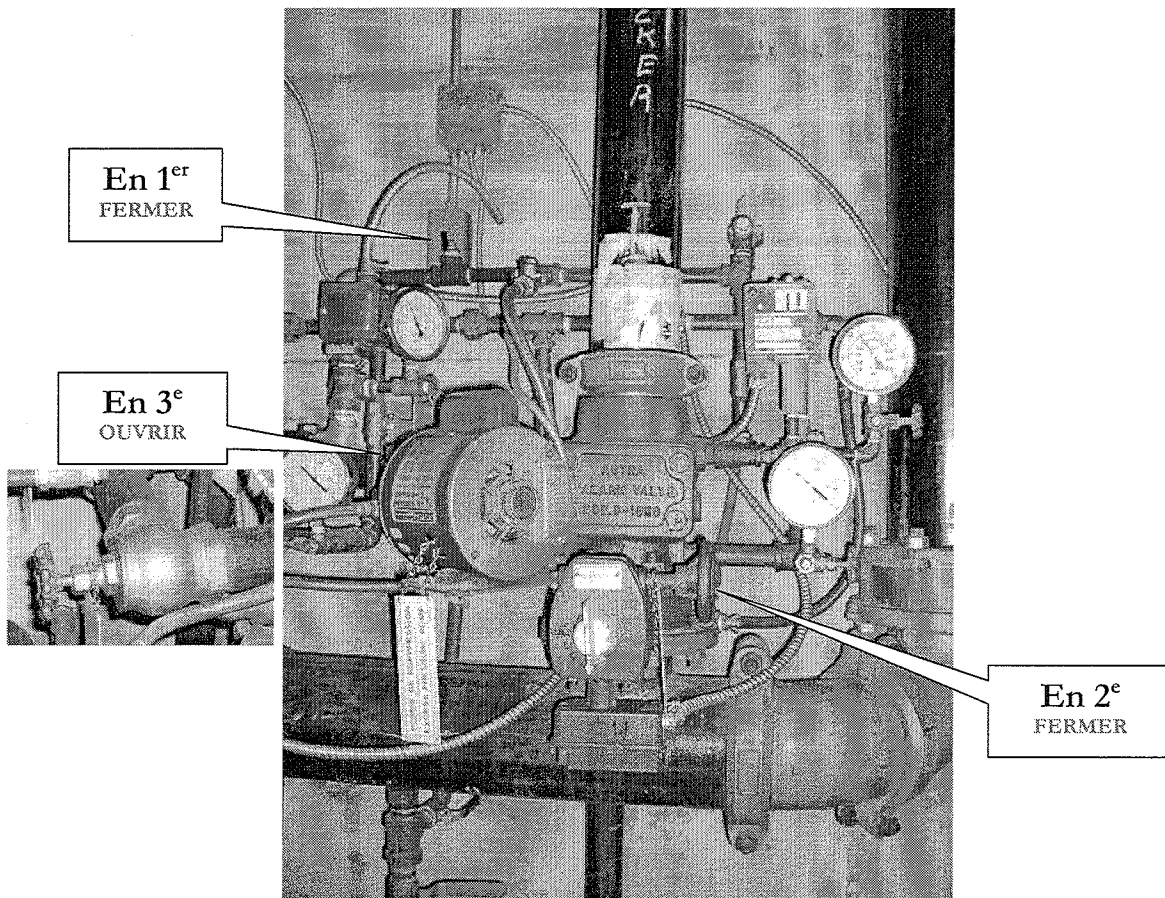
Infiltration d'eau majeure

- Communiquez avec la réception;
- identifier la nature de la fuite, le local et l'étage où se situe cette fuite ;
- si un ou des équipements se trouvent sous ou près de la fuite d'eau, il faut évacuer les lieux ;
- empêcher toutes personnes de s'approcher du dégât d'eau à cause du risque d'électrocution.

**** IMPORTANT ****

En aucun temps, les occupants du «*Condominium Verrières VI*» ne devront poser des actes pouvant nuire à leur santé ou à leur sécurité (risque de choc électrique, etc.).

B RIS D'UNE TÊTE DE GICLEURS OU DANS LA TUYAUTERIE



En 1^{er} : Fermer l'interrupteur de la pompe de surpression à gauche

En 2^e : Fermer l'alimentation en eau. Lorsque complètement fermer l'indicateur «jaune» est en position horizontale

En 3^e : Ouvrir le drain de 2 pouces pour vider le système

**SI INTERRUPTION PROLONGÉE
TOUJOURS AVISER VOS ASSURANCES ET
LE SERVICE DES INCENDIES**

F EU SUR UNE PERSONNE

Ce que doit faire la victime.

- Ne pas rester debout ni courir ;
- Se rouler par terre pour étouffer les flammes et se cacher le visage avec les mains. De cette façon, les risques de brûlures à la tête et aux voies respiratoires par la fumée ou la chaleur sont moins grands.

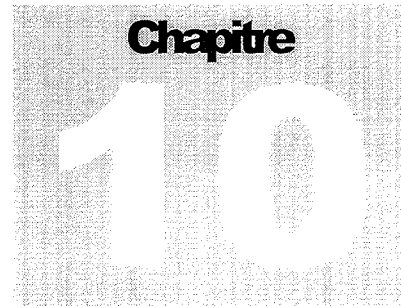
Ce que peut faire le témoin de la scène

- Empêcher la personne de se sauver en courant pour ne pas activer les flammes
- La coucher sur le plancher pour limiter la surface du feu et protéger les parties vitales.
- L'envelopper dans une couverture *de fibres naturelles* (laines, coton ou autre) ou un manteau pour couper l'apport en oxygène. Ne pas utiliser des tissus de fibres synthétiques combustibles.
- La faire rouler sur elle-même pour étouffer les flammes.
- Du point de vue médical, il n'est pas recommandé d'utiliser un extincteur sur une personne en feu mais s'il vous est impossible de contrôler la victime, de l'envelopper dans une couverture et de la faire rouler sur elle-même pour éteindre les flammes, devant l'urgence de la situation, *tout extincteur (sauf les neiges carboniques) fera l'affaire* bien que certains types soient plus recommandables que d'autres. Dans tous les cas, garder une distance convenable entre l'extincteur et la victime. Imprimer au jet un mouvement de balayage rapide. Quelques secondes devraient suffire à éteindre les flammes.
- *De l'eau et/ou de la neige* peuvent également servir à éteindre le feu sur une personne.

FAIRE VITE CAR LES SECONDES COMPTENT !

INDIVIDUS SUSPECTS

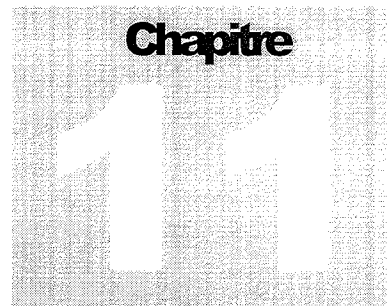
- Si vous apercevez un individu qui vous est inconnu, non identifié ou aux agissements louches, aviser immédiatement le portier au **514-765-3534** et donner une description de l'individu.
- Enfin, pour votre sécurité, assurez-vous de verrouiller la porte de votre appartement en votre absence et de ne laisser aucun objet de valeur en évidence.



DIRECTIVE À SUIVRE DANS LES SALLES DE RÉUNIONS

*La direction met à la disposition des résidents une **Salle Multi Fonctionnel**. Lorsque cette salle de RÉUNION est ouverte, le responsable doit s'assurer qu'en tout temps celle-ci respecte les exigences suivantes :*

- les portes d'issue doivent être déverrouillées, s'ouvrir facilement sous la poussée et aucun loquet ou verrou ne doit porter à confusion (les verrous coulissants doivent être rendus inopérants durant l'occupation du local);
- les moyens d'évacuation doivent demeurer libres de toute obstruction (y compris de neige ou de glace), jusqu'à la voie publique;
- les affiches "SORTIE" doivent être illuminées et visibles en plus d'être branchées à une source électrique de secours pouvant les faire fonctionner en cas de panne électrique (ayez des ampoules de rechange sur les lieux) ;
- les unités d'éclairage de sécurité doivent être fonctionnelles et éclairer les moyens d'évacuation en cas de panne électrique;
- la carte de capacité émise par le SIM doit être affichée près de l'entrée principale du local concerné ;
- le nombre de personnes admis ne doit pas dépasser le nombre de personnes maximal indiqué sur la carte de capacité de votre local ;
- les éléments de décoration doivent être constitués de matériaux incombustibles ou ignifugés (les arbres de Noël naturels sont interdits) ;
- il est défendu d'utiliser une flamme nue pour des fins de décoration ;
- le personnel de surveillance doit être familier avec le maniement des extincteurs portatifs et il doit être en nombre suffisant pour diriger l'évacuation des occupants et appliquer les mesures spéciales pour évacuer les personnes handicapées en cas d'incendie.



SURVEILLANCE DES RISQUES POTENTIELS D'INCENDIE

Tous les membres du personnel ont été mis à contribution pour surveiller les risques potentiels d'incendie au «Condominium Verrières VI» et en faire rapport au coordonnateur afin que ceux-ci soient immédiatement corrigés. La liste non exhaustive suivante présente les principaux points qui feront l'objet d'une surveillance spéciale :

DÉCORATIONS DANS LES AIRES COMMUNES

- Dans les aires communes, il est strictement interdit d'installer des décorations combustibles non ignifugées susceptibles de provoquer ou propager un incendie.
- L'ignifugation de tout matériel combustible doit être faite conformément aux dispositions du Règlement P5-1 de la Ville de Montréal (Norme CAN-ULC S 109). À titre d'exemple, les décorations suivantes doivent être ignifugées : fleurs séchées, panneaux de papier, tissus, jute, banderoles.
- **Interdiction totale d'utiliser dans les aires publiques :** botte de foin, foin, sapin naturel et tout autre matériel qui ne peut être ignifugé

FUMEURS ET ARTICLES DE FUMEUR

- À surveiller :
 - salles de toilette ;
 - poubelles ;
 - bureaux ;
 - aires communes

ÉLÉMENTS À SURVEILLER PRÈS DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

- l'entreposage dans les chambres électriques (locaux techniques);

**PLAN DE SÉCURITÉ INCENDIE
& AUTRES MESURES D'URGENCE**

- l'accumulation de poussières ;
- les équipements électriques sans surveillance ;
- les scintillements, les crépitements provenant de l'éclairage ou de tout appareil électrique ;
- les odeurs de brûlé ;
- les cordons d'alimentation électrique :
 - en mauvais état ;
 - de mauvais calibre ;
 - sous les tapis.
- l'espace de 12 pouces devant les plinthes électriques ;
- surcharge des prises de raccordement électrique.

GAZ COMPRIMÉ : ENTREPOSAGE ET UTILISATION :

- Surveiller les bouteilles sous pression;
- Chaîner les bouteilles aux murs dans des endroits appropriés ;
- **Ne tolérer aucune bonbonne de propane à l'intérieur** (faire purger et couper) ;

ENTREPOSAGE:







- Les papiers (déchets) doivent être contenus dans des poubelles avec couvercle;
- Les grosses quantités de papier doivent être entreposées dans des locaux spécialement conçus à cette fin ;
- Les poubelles, boîtes ou tout autre matériau ne peuvent être entreposés dans une issue ou trajet d'issue ;
- L'entreposage de matériaux combustibles à proximité d'une source de chaleur.

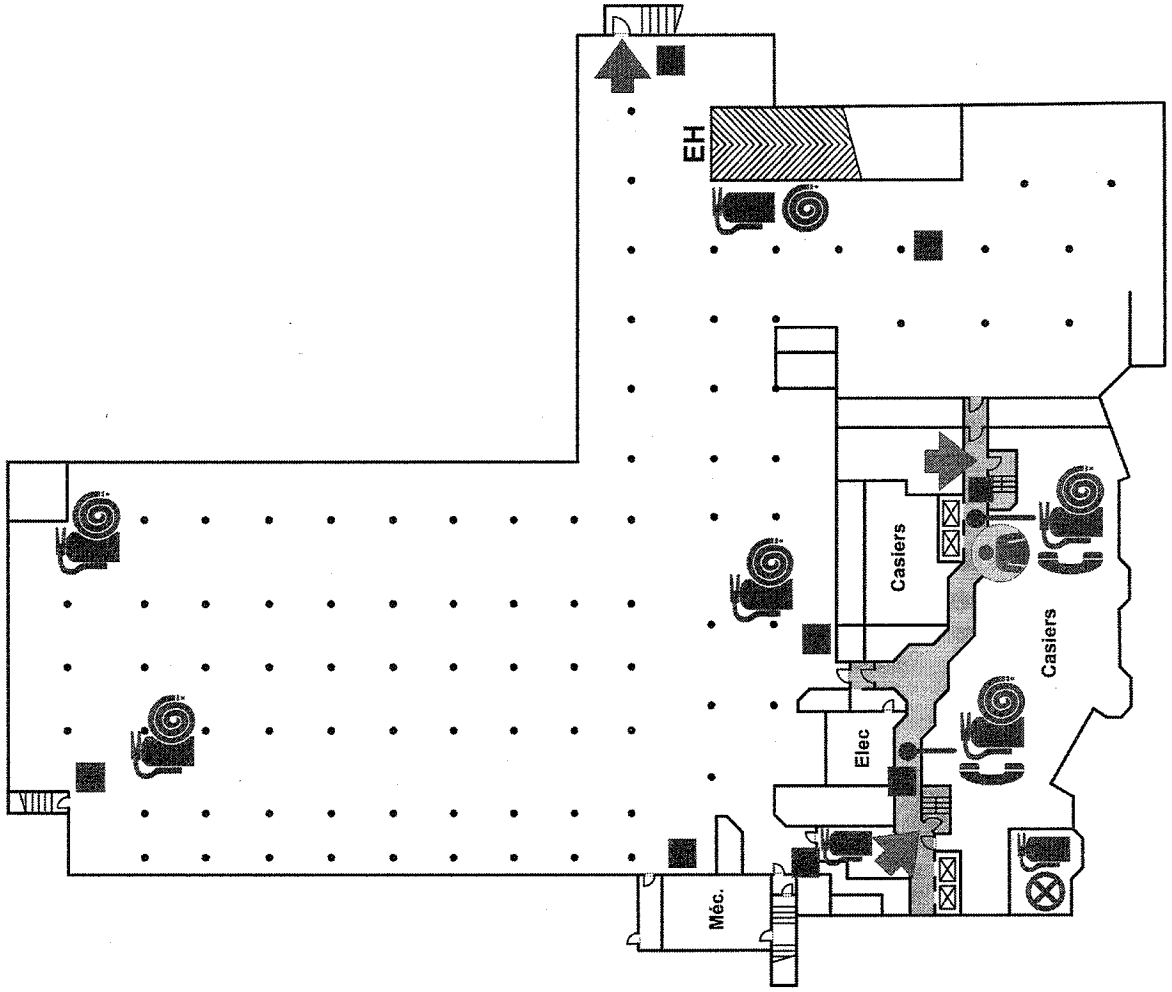
ÉLÉMENTS À SURVEILLER PRÈS DES ÉQUIPEMENTS DE CHAUFFAGE:

- la propreté des locaux;
- le bon état des équipements.

PLAN D'ÉVACUATION – 2ième SOUS-SOL

11, rue O'reilly

- LÉGENDE / LEGEND**
-  Vous êtes ici / You are here
 -  Sortie / Exit
 -  Avertisseur manuel d'incendie / Manual fire alarm
 -  Extincteur portatif / Portable extinguisher
 -  Boyau d'incendie / Fire hose
 -  Valve gicleur / Sprinkler valve

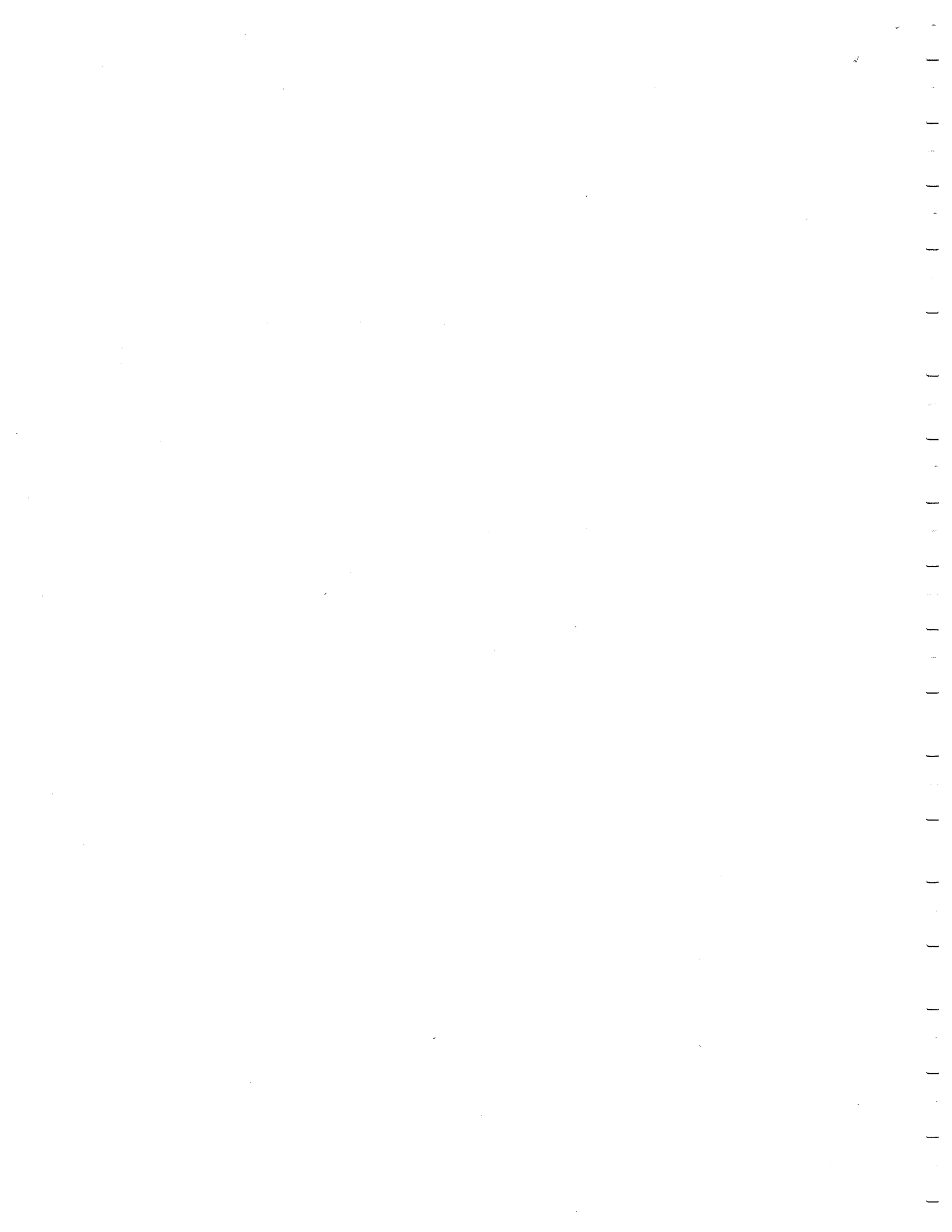


EN CAS D'INCENDIE:

- 1 - Actionnez l'avertisseur manuel d'incendie.
- 2 - Quittez l'édifice par l'escalier.
- 3 - N'utilisez pas l'ascenseur.
- 4 - Une fois à l'extérieur, éloignez-vous à une distance de 100m du bâtiment.
- 5 - Alertez le Service des incendies au 9-1-1

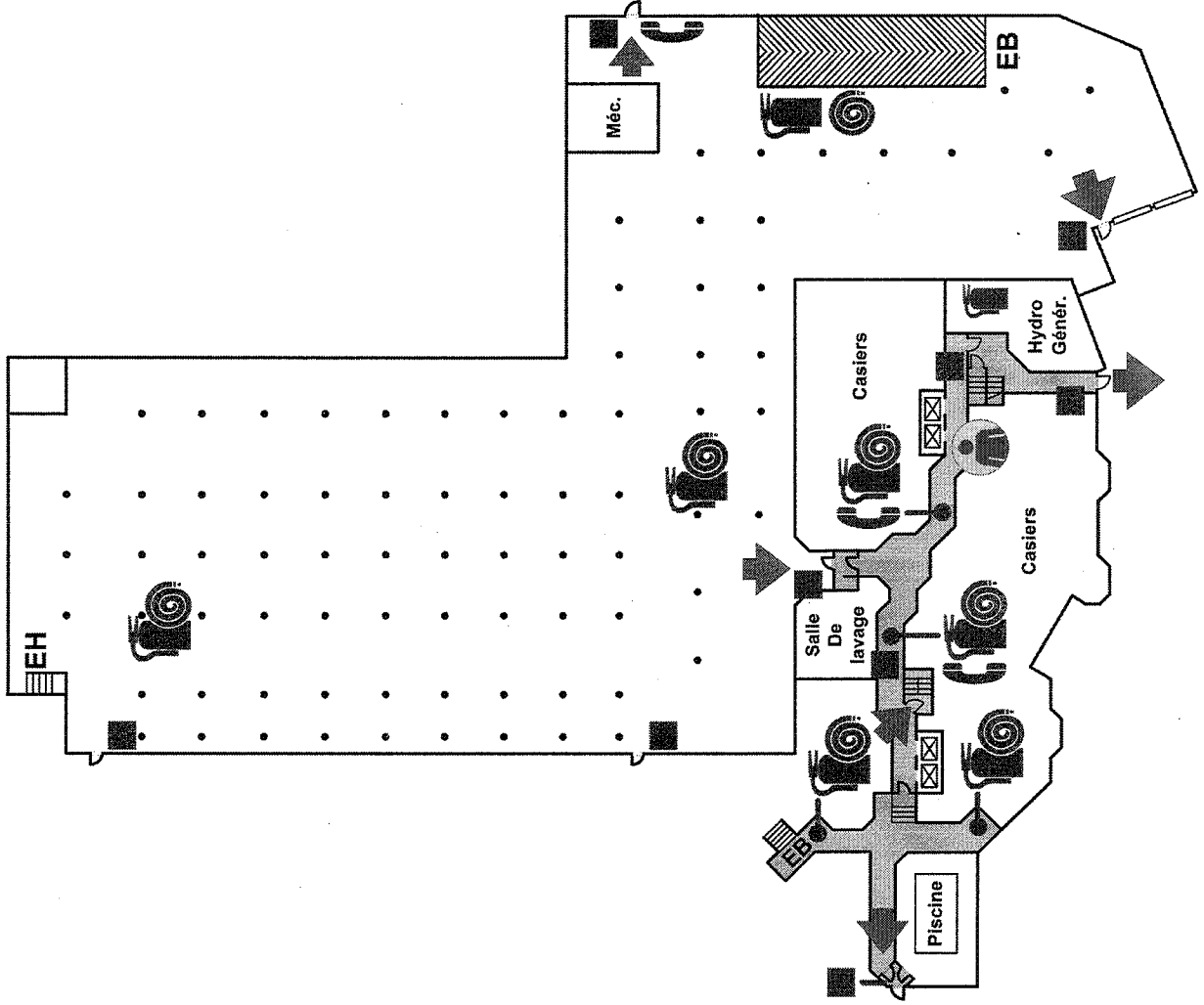
IN CASE OF FIRE:

- 1 - Pull the manual fire alarm station.
- 2 - Leave the building using stairways.
- 3 - Don't use the elevator.
- 4 - Once outside, move away from the building at a distance of 100m.
- 5 - Call the Fire Department 9-1-1



PLAN D'ÉVACUATION – 1er SOUS-SOL

11, rue O'reilly



LÉGENDE / LEGEND

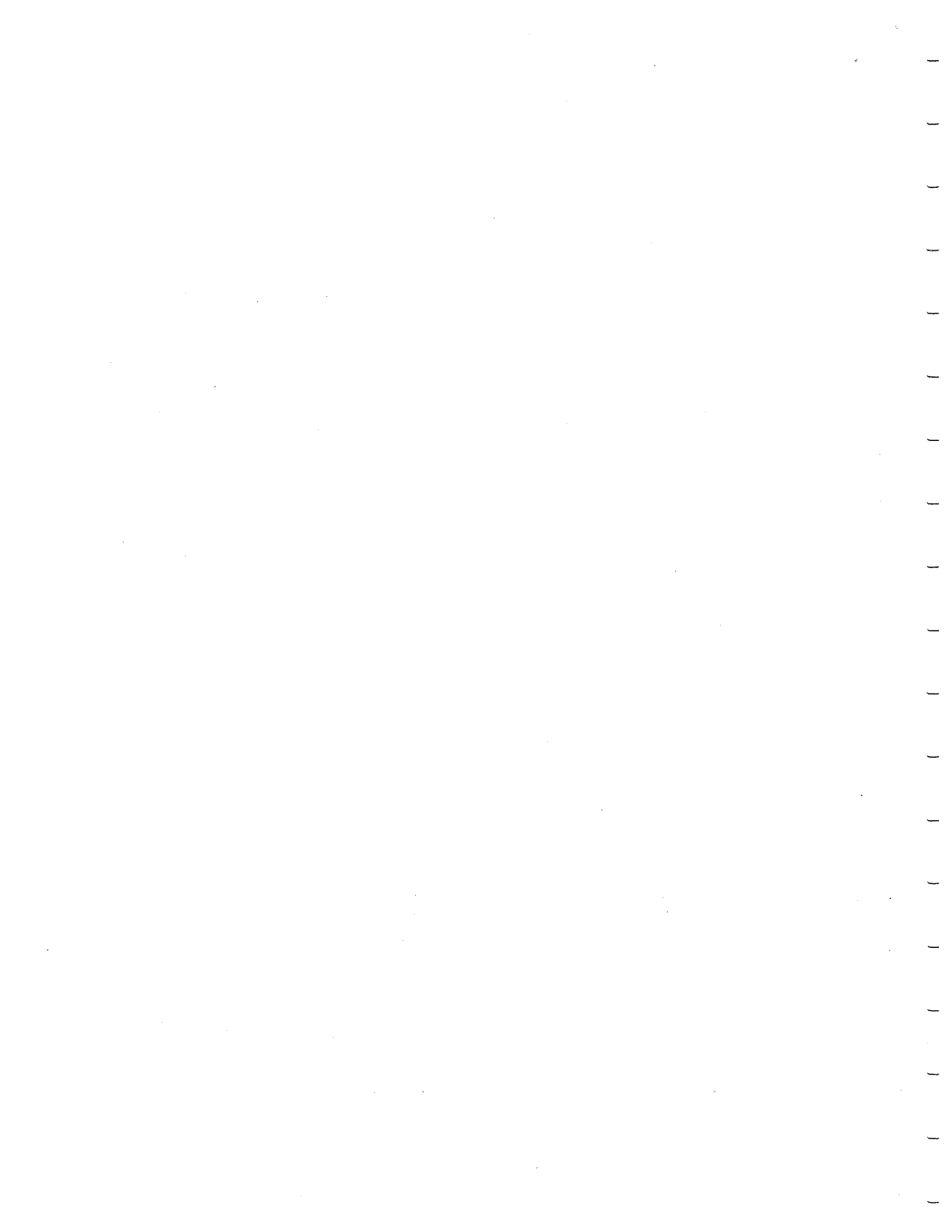
- Vous êtes ici / You are here
- Sortie / Exit
- Avertisseur manuel d'incendie / Manual fire alarm
- Extincteur portatif / Portable extinguisher
- Boyau d'incendie / Fire hose
- Valve gicleur / Sprinkler valve

EN CAS D'INCENDIE:

- 1 - Actionnez l'avertisseur manuel d'incendie.
- 2 - Quittez l'édifice par l'escalier.
- 3 - N'utilisez pas l'ascenseur.
- 4 - Une fois à l'extérieur, éloignez-vous à une distance de 100m du bâtiment.
- 5 - Alertez le Service des incendies au 9-1-1

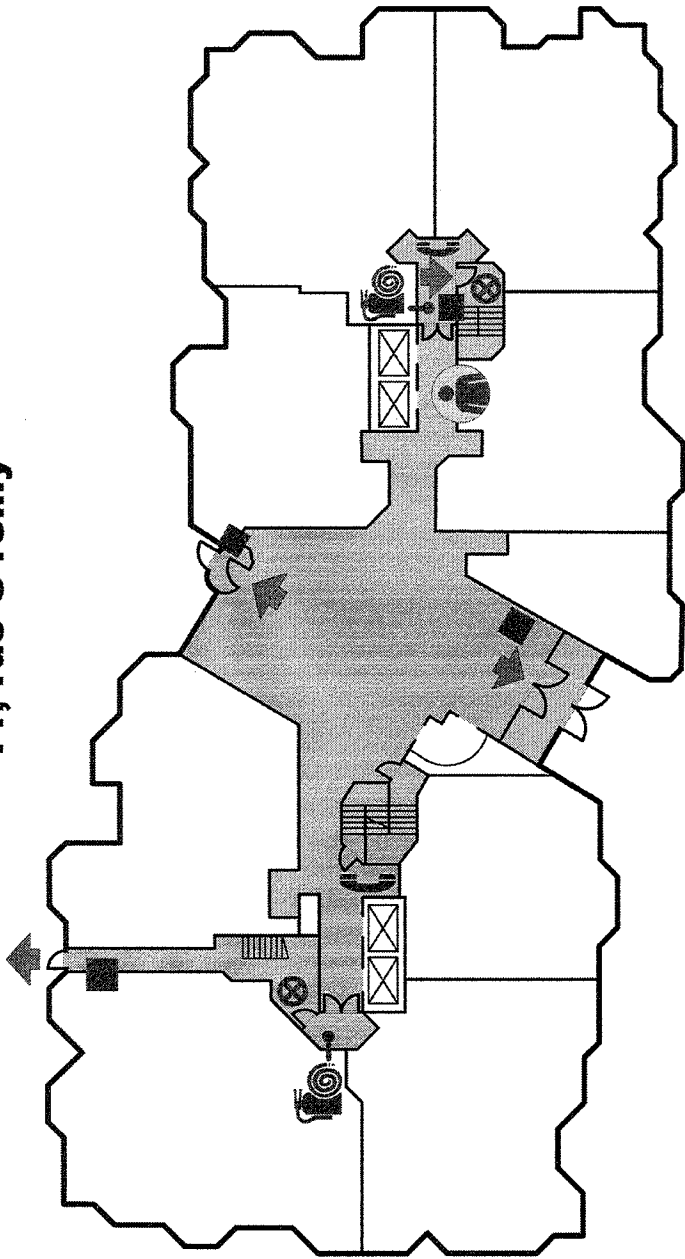
IN CASE OF FIRE:

- 1 - Pull the manual fire alarm station.
- 2 - Leave the building using stairways.
- 3 - Don't use the elevator.
- 4 - Once outside, move away from the building at a distance of 100m.
- 5 - Call the Fire Department 9-1-1

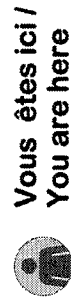


PLAN D'ÉVACUATION - REZ-DE-CHAUSSÉE

11, rue O'reilly



LÉGENDE / LEGEND



Vous êtes ici /
You are here



Extincteur portatif /
Portable extinguisher



Boyau d'incendie /
Fire hose



Sortie / Exit



Avertisseur manuel d'incendie /
Manual fire alarm



Valve gicleur /
Sprinkler valve

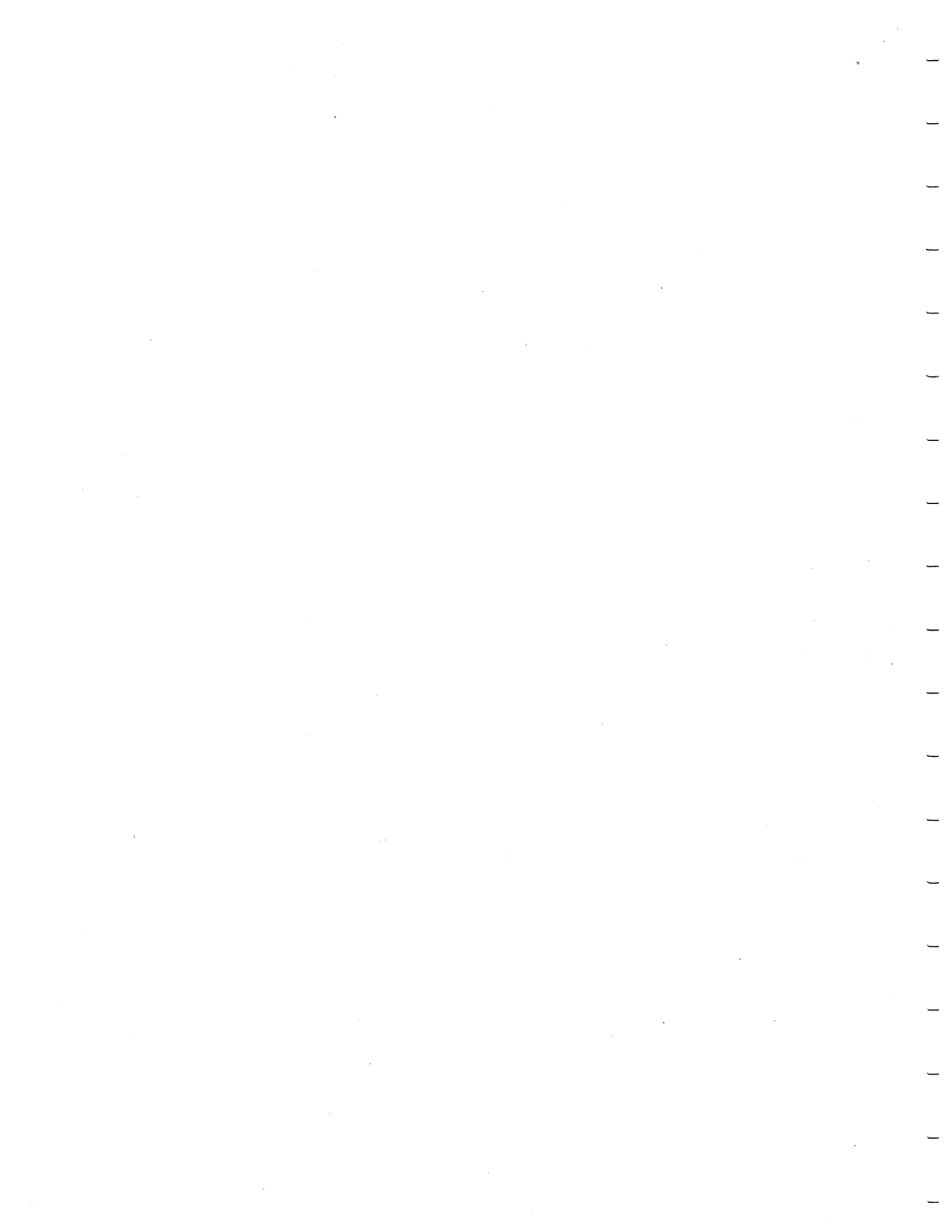
EN CAS D'INCENDIE:

- 1 - Actionnez l'avertisseur manuel d'incendie.
- 2 - Quittez l'édifice par l'escalier.
- 3 - N'utilisez pas l'ascenseur.
- 4 - Une fois à l'extérieur, éloignez-vous à une distance de 100m du bâtiment.
- 5 - Alertez le Service des incendies au 9-1-1

IN CASE OF FIRE:

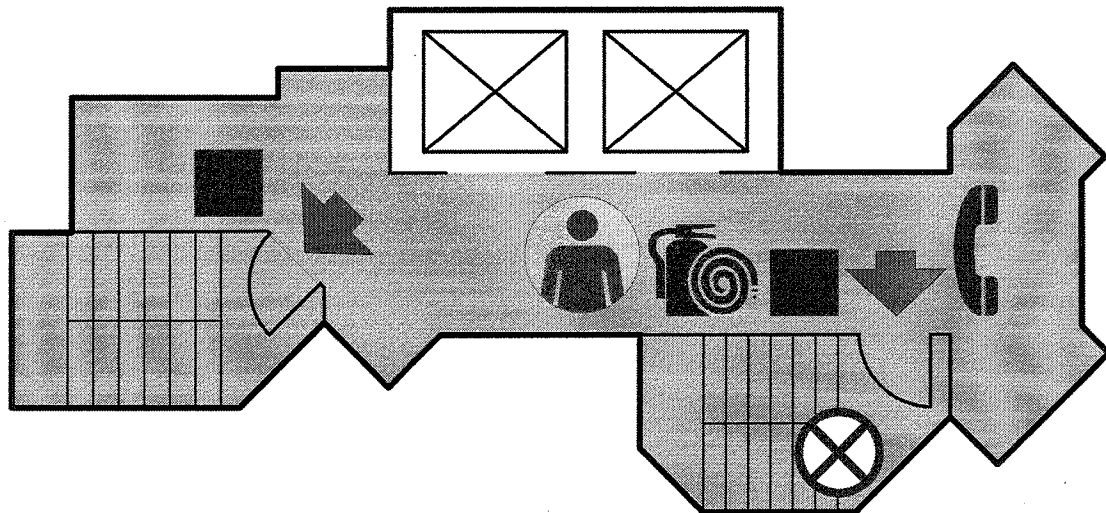
- 1 - Pull the manual fire alarm station.
- 2 - Leave the building using stairways.
- 3 - Don't use the elevator.
- 3 - Once outside, move away from the building at a distance of 100m.
- 4 - Call the Fire Department at 9-1-1

9-1-1









PLAN D'ÉVACUATION – 2e au 16e ÉTAGE

Tour sud



11, rue O'reilly

LÉGENDE / LEGEND

-  **Sortie / Exit**
-  **Vous êtes ici / You are here**
-  **Avertisseur manuel d'incendie / Manual fire alarm**
-  **Extincteur portatif / Portable extinguisher**
-  **Boyau d'incendie / Fire hose**
-  **Valve gicleur / Sprinkler valve**

 **9-1-1**

EN CAS D'INCENDIE :

- 1 - Actionnez l'avertisseur manuel d'incendie.
- 2 - Quittez l'édifice par les escaliers.
- 3 - N'utilisez pas les ascenseurs.
- 4 - Une fois à l'extérieur, éloignez-vous à une distance de 100m du bâtiment.
- 5 - Alerte le service des incendies au 9-1-1.

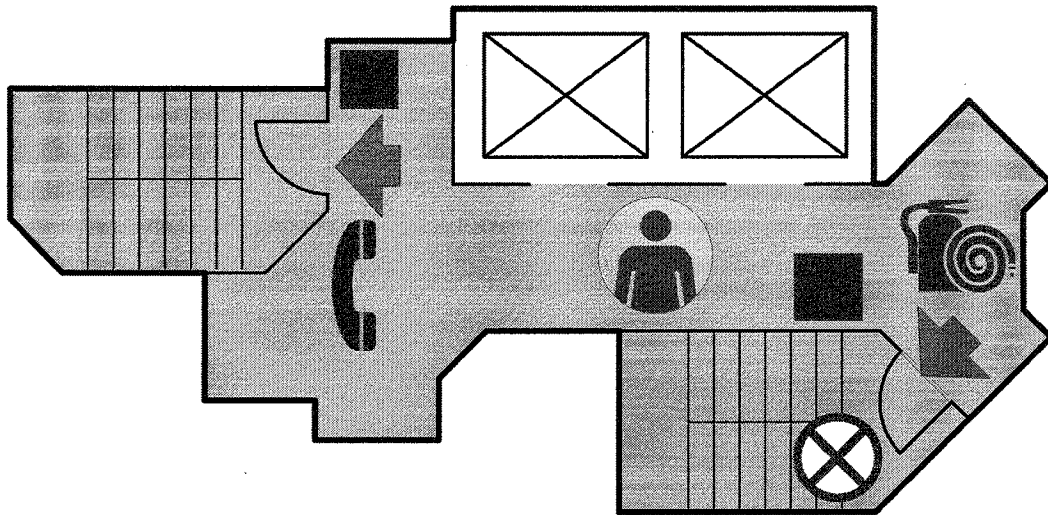
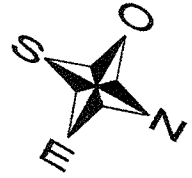
IN CASE OF FIRE :

- 1 - Pull the manual fire alarm station.
- 2 - Leave the building using stairways.
- 3 - Do not use the elevators.
- 4 - Once outside move 100m from the building.
- 5 - Call the Fire Department at 9-1-1.









PLAN D'ÉVACUATION – 2e au 16e, 18e ÉTAGE

Tour nord



11, rue O'reilly

LÉGENDE / LEGEND

-  Sortie / Exit
-  Vous êtes ici / You are here
-  Avertisseur manuel d'incendie / Manual fire alarm
-  Extincteur portatif / Portable extinguisher
-  Boyau d'incendie / Fire hose
-  Valve gicleur / Sprinkler valve

 **9-1-1**

EN CAS D'INCENDIE :

- 1 - Actionnez l'avertisseur manuel d'incendie.
- 2 - Quittez l'édifice par les escaliers.
- 3 - N'utilisez pas les ascenseurs.
- 4 - Une fois à l'extérieur, éloignez-vous à une distance de 100m du bâtiment.
- 5 - Alerte le service des incendies au 9-1-1.

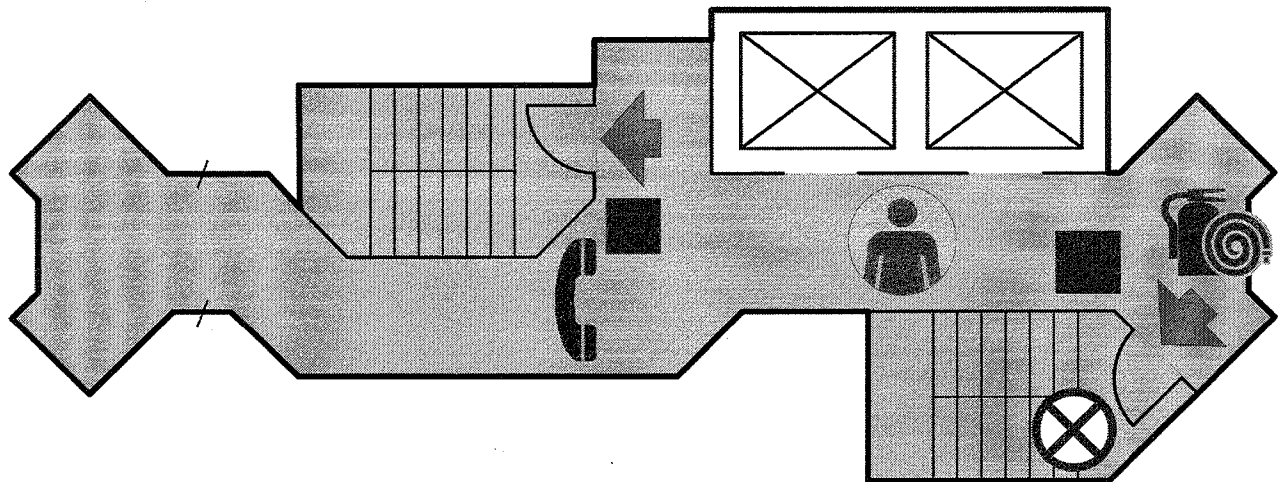
IN CASE OF FIRE :

- 1 - Pull the manual fire alarm station.
- 2 - Leave the building using stairways.
- 3 - Do not use the elevators.
- 4 - Once outside move 100m from the building.
- 5 - Call the Fire Department at 9-1-1.









PLAN D'ÉVACUATION – PH3 - 17^e ÉTAGE

Tour nord



11, rue O'reilly

LÉGENDE / LEGEND

-  Sortie / Exit
-  Vous êtes ici / You are here
-  Avertisseur manuel d'incendie / Manual fire alarm
-  Extincteur portatif / Portable extinguisher
-  Boyau d'incendie / Fire hose
-  Valve gicleur / Sprinkler valve

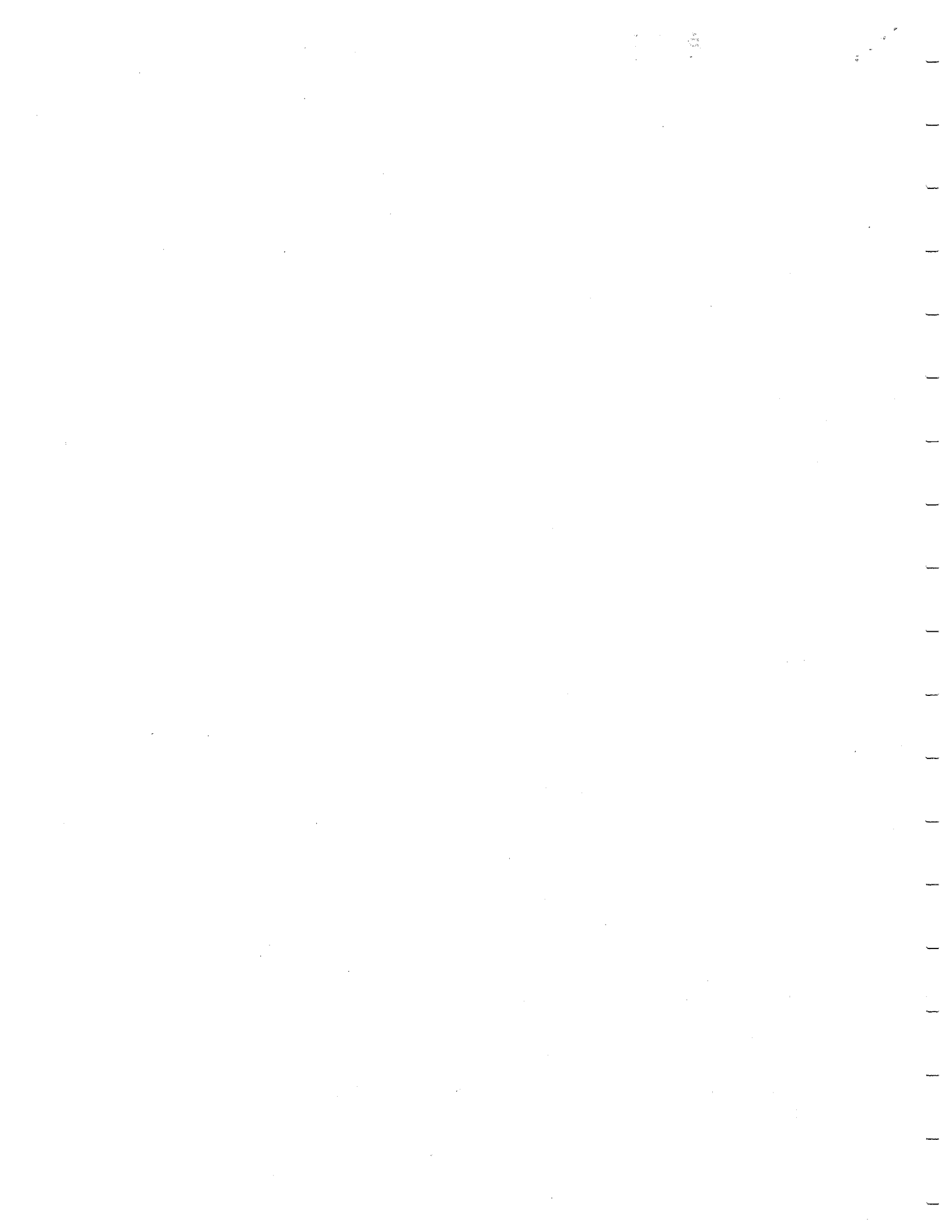
 9-1-1

EN CAS D'INCENDIE :

- 1 - Actionnez l'avertisseur manuel d'incendie.
- 2 - Quittez l'édifice par les escaliers.
- 3 - N'utilisez pas les ascenseurs.
- 4 - Une fois à l'extérieur, éloignez-vous à une distance de 100m du bâtiment.
- 5 - Alertez le service des incendies au 9-1-1.

IN CASE OF FIRE :

- 1 - Pull the manual fire alarm station.
- 2 - Leave the building using stairways.
- 3 - Do not use the elevators.
- 4 - Once outside move 100m from the building.
- 5 - Call the Fire Department at 9-1-1.



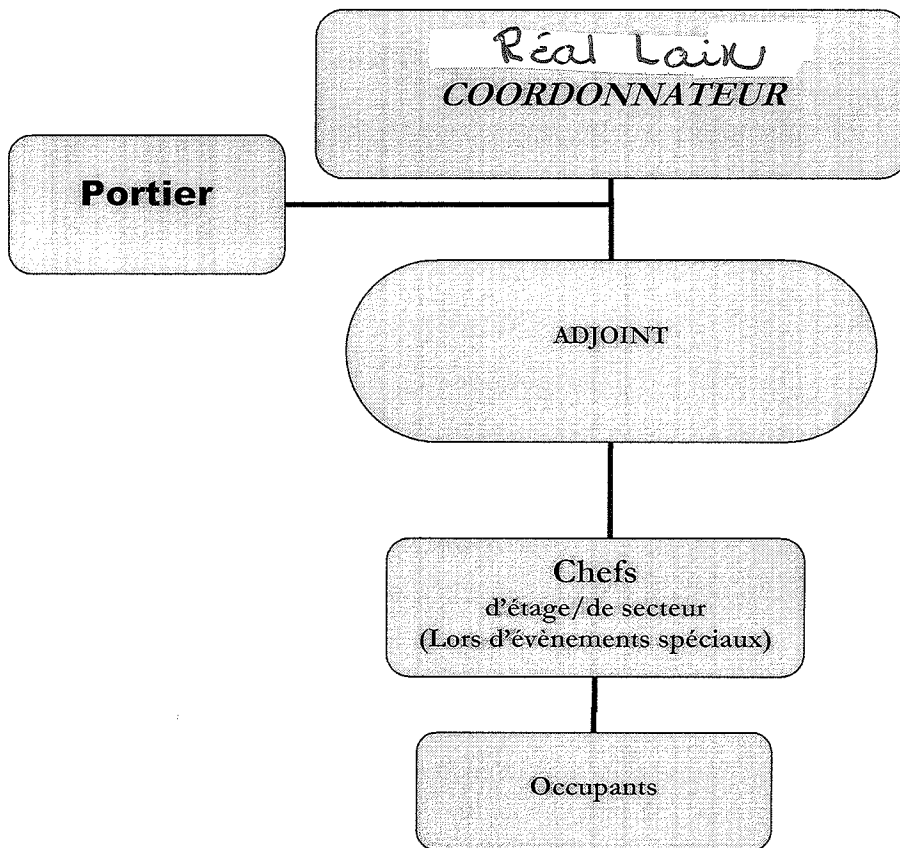
**PLAN DE SÉCURITÉ INCENDIE
& AUTRES MESURES D'URGENCE**

PLAN D'ÉTAGE DU PH

**PLAN DE SÉCURITÉ INCENDIE
& AUTRES MESURES D'URGENCE**

**PLAN DE COUPE DES ESCALIERS ET DES
ASCENSEURS**

ORGANIGRAMME



**PLAN DE SÉCURITÉ INCENDIE
& AUTRES MESURES D'URGENCE**

REGISTRE DES PERSONNES RESSOURCES

Nom de l'immeuble : «*CONDOMINIUM VERRIÈRES VI*»

Adresse : *11, O'REILLY, ÎLES DES SŒURS, QC*

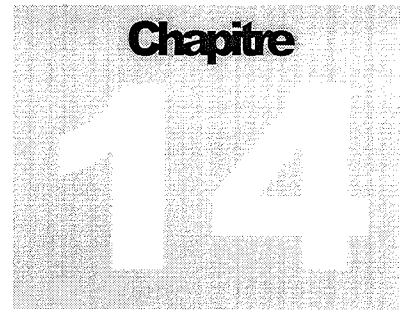
Rassemblement : *STATIONNEMENT DES VISITEURS*

Responsable des opérations

| FONCTION | NOM | TÉLÉPHONE |
|--------------------------------|-----|-----------|
| Coordonnateur : | | |
| Adjoint : | | |
| Préposé au poste de contrôle : | | |

Autres personnes ressources

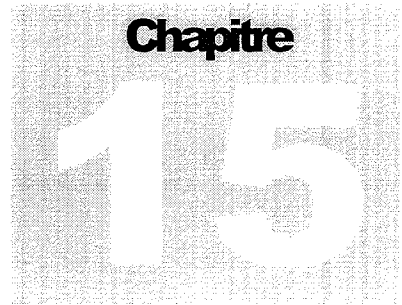
| FONCTION | NOM | TÉLÉPHONE |
|----------|-----|-----------|
|----------|-----|-----------|



**REGISTRE DES PERSONNES AYANT BESOIN
D'ASSISTANCE**

| |
|--|
| Nom de l'immeuble : <i>«CONDOMINIUM VERRIÈRES VI»</i> |
| Adresse : <i>11, O'REILLY, ÎLES DES SŒURS, QC</i> |
| Rassemblement : <i>STATIONNEMENT DES VISITEURS</i> |

| LOCAL | NOM | HANDICAP | TÉLÉPHONE |
|-------|-----|----------|-----------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |



REGISTRE DES RAPPORTS D'ÉVACUATION

| | |
|----------------------------|---|
| Adresse : | <i>11, O'REILLY, ÎLES DES SŒURS, QC</i> |
| Nom de l'immeuble : | <i>«CONDOMINIUM VERRIÈRES VI»</i> |
| Affectation : | <i>COMPLEXE RÉSIDENTIEL</i> |
| Coordonnateur : | <i>SUCIE PAQUETTE</i> |
| Téléphone : | <i>514-765-8893</i> |

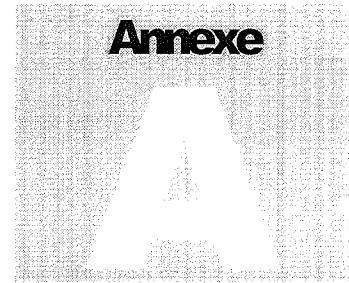
Évacuation

| | |
|--|-------------------------|
| Date : | Heure : |
| Nombre de personnes : | Nombre d'étage : |
| Évacuation : <i>Bâtiment entier :</i> | <i>Étage/ Secteur:</i> |
| Remarques : | |
| _____ | |
| _____ | |
| _____ | |

Commentaires

| |
|-------|
| _____ |
| _____ |
| _____ |
| _____ |

Signature du Coordonnateur



AVIS DE SÉCURITÉ

Objet: INSPECTION DU SYSTÈME D'AVERTISSEUR D'INCENDIE

« CONDOMINIUM VERRIÈRES VI »

Dans le cadre du travail de certification annuelle de bon fonctionnement du système d'avertisseur d'incendie de l'immeuble, nous vous demandons de ne pas aviser le département d'incendie ou d'évacuer

CAR NOUS DEVRONS FAIRE SONNER LES CLOCHES.

L'inspection s'effectuera:

1^{er} janvier 2001 entre 8h00 et 16H00

Merci de votre collaboration!

NOTICE FIRE & SECURITY

Subject: FIRE ALARM SYSTEM TEST

«VERRIÈRES VI CONDOMINIUM»

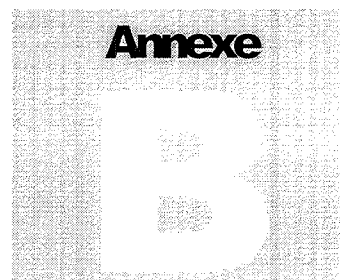
Concerning the building's fire alarm system annual certification of good function, we ask your cooperation not to advise the fire department or to evacuate,

WE MUST TEST THE BELLS.

The day of the inspection will be

January 1st, 2001, 8h00 - 16H00

Thanks for your cooperation !



FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU SIM

Personnes à mobilité réduite... dormez sur vos deux oreilles !

Si vous avez une mobilité réduite en raison de votre âge ou d'une déficience motrice, visuelle, auditive ou autre, vous vous inquiétez peut-être à la perspective d'une évacuation d'urgence de votre domicile en cas de sinistre.

Sachez que le Service de la prévention des incendies de Montréal (SPIM) dispose d'un programme informatisé qui permet aux pompiers de repérer et d'évacuer toute personne ayant un problème de mobilité.

Vous ou vos proche pouvez informer les pompiers en remplissant la partie détachable de cette fiche. **En cas de décès, d'hospitalisation à long terme ou de déménagement, le SPIM doit être averti immédiatement.**

Les renseignements sont strictement confidentiels. Profitez rapidement de ce service efficace et gratuit.

À remplir et faire parvenir à l'adresse ci-dessous ou à la caserne la plus proche de chez vous.

Nom de la personne à mobilité réduite _____

Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____

Déficience _____

Date de naissance _____

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom _____ Prénom _____

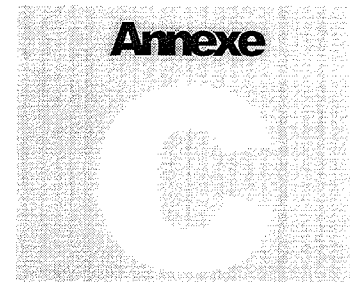
Téléphone _____

Retournez au :
Service de la prévention des incendies de Montréal
Section de la planification des secours
4040, avenue du Parc
Montréal (Québec)
H2W 1S8

Pour plus de
renseignements:
872-3775

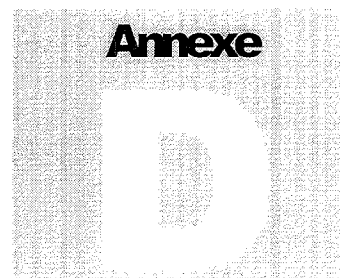


Ville de Montréal



MESSAGES TYPES POUR LE RÉSEAU DE COMMUNICATION PHONIQUE

| | |
|--|---|
| <p>1. <u>APPEL GÉNÉRAL:</u></p> <p>ATTENTION S.V.P. ATTENTION !</p> <p>Tous les occupants sont priés de quitter immédiatement leurs appartements en empruntant l'issue la plus proche.</p> <p>N'utilisez pas les ascenseurs pour évacuer.</p> <p>Une fois à l'extérieur, éloignez-vous du bâtiment.</p> <p>2. <u>MESSAGE FINAL POUR UN EXERCICE D'INCENDIE:</u></p> <p>ATTENTION S.V.P. ATTENTION !</p> <p>Mesdames et messieurs, l'exercice d'incendie est maintenant terminé. Tous les occupants encore sur les étages doivent retourner à leur occupation normale. Tous ceux en train d'évacuer doivent continuer et attendre les instructions de réentrée.</p> <p>Merci de votre collaboration.</p> | <p>1. <u>ALL CALL:</u></p> <p>ATTENTION PLEASE ATTENTION !</p> <p>All occupants please evacuate now using the nearest exit.</p> <p>Elevators are not to be used for evacuation purposes.</p> <p>Once outside the building, move away to a safe distance.</p> <p>2. <u>FINAL MESSAGE FOR FIRE DRILL:</u></p> <p>ATTENTION PLEASE ATTENTION !</p> <p>Ladies and gentlemen, the fire drill is now over. All occupants still on their floor, please resume your normal activities. All those in the process of evacuating, please continue and await instructions for re-entry.</p> <p>Thank you for your cooperation.</p> |
|--|---|

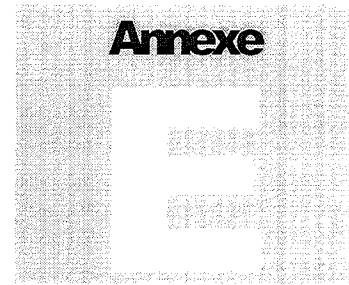


**REGISTRE D'INSPECTION
ALARME INCENDIE
FONCTIONS AUXILIAIRES**

Inclure dans cette section les rapports d'inspection du réseau d'avertisseur d'incendie, de communication phonique et autres fonctions auxiliaires des deux dernières années (ULC 536)

| INFORMATION GÉNÉRALE | |
|---------------------------------|---------------------------|
| <i>Entreprise:</i> _____ | |
| <i>Adresse</i> _____ | <i>Ville :</i> _____ |
| <i>Province:</i> _____ | <i>Code Postal:</i> _____ |
| <i>Tél:</i> _____ | <i>Télécopieur:</i> _____ |
| <i>Nom du contact:</i> _____ | |
| <i>Autre responsable:</i> _____ | |

| VISITES | |
|----------|--|
| Date | Résultat |
| __/__/__ | Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: _____ <input type="checkbox"/> |
| __/__/__ | Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: _____ <input type="checkbox"/> |
| __/__/__ | Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: _____ <input type="checkbox"/> |
| __/__/__ | Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: _____ <input type="checkbox"/> |
| __/__/__ | Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: _____ <input type="checkbox"/> |
| __/__/__ | Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: _____ <input type="checkbox"/> |
| __/__/__ | Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: _____ <input type="checkbox"/> |
| __/__/__ | Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: _____ <input type="checkbox"/> |
| __/__/__ | Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: _____ <input type="checkbox"/> |
| __/__/__ | Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: _____ <input type="checkbox"/> |

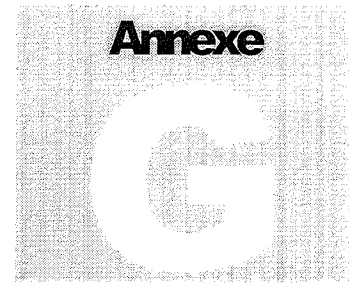


**REGISTRE D'INSPECTION
GICLEURS AUTOMATIQUES –
CANALISATIONS-POMPE À FEU**

Inclure dans cette section les rapports d'inspection du réseau de gicleurs automatiques, des canalisations d'incendie et de la pompe à feu des deux dernières années (NFPA 25)

| INFORMATION GÉNÉRALE | |
|---------------------------------|---------------------------|
| <i>Entreprise:</i> _____ | |
| <i>Adresse</i> _____ | <i>Ville :</i> _____ |
| <i>Province:</i> _____ | <i>Code Postal:</i> _____ |
| <i>Tél:</i> _____ | <i>Télécopieur:</i> _____ |
| <i>Nom du contact:</i> _____ | |
| <i>Autre responsable:</i> _____ | |

| VISITES | |
|----------|--|
| Date | Résultat |
| __/__/__ | <input type="checkbox"/> Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: |
| __/__/__ | <input type="checkbox"/> Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: |
| __/__/__ | <input type="checkbox"/> Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: |
| __/__/__ | <input type="checkbox"/> Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: |
| __/__/__ | <input type="checkbox"/> Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: |
| __/__/__ | <input type="checkbox"/> Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: |
| __/__/__ | <input type="checkbox"/> Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: |
| __/__/__ | <input type="checkbox"/> Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: |
| __/__/__ | <input type="checkbox"/> Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: |
| __/__/__ | <input type="checkbox"/> Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: |
| __/__/__ | <input type="checkbox"/> Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: |

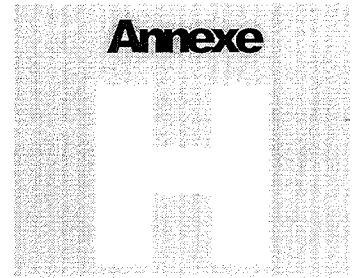


**REGISTRE D'INSPECTION
RAPPEL DES ASCENSEURS**

Inclure dans cette section les rapports d'inspection des ascenseurs des deux dernières années

| INFORMATION GÉNÉRALE | |
|---------------------------------|---------------------------|
| <i>Entreprise:</i> _____ | |
| <i>Adresse</i> _____ | <i>Ville :</i> _____ |
| <i>Province:</i> _____ | <i>Code Postal:</i> _____ |
| <i>Tél:</i> _____ | <i>Télécopieur:</i> _____ |
| <i>Nom du contact:</i> _____ | |
| <i>Autre responsable:</i> _____ | |

| VISITES | |
|----------|--|
| Date | Résultat |
| __/__/__ | <input type="checkbox"/> Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: |
| __/__/__ | <input type="checkbox"/> Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: |
| __/__/__ | <input type="checkbox"/> Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: |
| __/__/__ | <input type="checkbox"/> Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: |
| __/__/__ | <input type="checkbox"/> Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: |
| __/__/__ | <input type="checkbox"/> Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: |
| __/__/__ | <input type="checkbox"/> Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: |
| __/__/__ | <input type="checkbox"/> Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: |
| __/__/__ | <input type="checkbox"/> Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: |
| __/__/__ | <input type="checkbox"/> Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: |
| __/__/__ | <input type="checkbox"/> Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: |
| __/__/__ | <input type="checkbox"/> Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: |



REGISTRE D'INSPECTION
GROUPE ÉLECTROGÈNE

Inclure dans cette section les rapports d'inspection de la génératrice des deux dernières années

| INFORMATION GÉNÉRALE | |
|---------------------------------|---------------------------|
| <i>Entreprise:</i> _____ | |
| <i>Adresse</i> _____ | <i>Ville :</i> _____ |
| <i>Province:</i> _____ | <i>Code Postal:</i> _____ |
| <i>Tél:</i> _____ | <i>Télécopieur:</i> _____ |
| <i>Nom du contact:</i> _____ | |
| <i>Autre responsable:</i> _____ | |

| VISITES | |
|----------|--|
| Date | Résultat |
| __/__/__ | Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: _____ <input type="checkbox"/> |
| __/__/__ | Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: _____ <input type="checkbox"/> |
| __/__/__ | Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: _____ <input type="checkbox"/> |
| __/__/__ | Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: _____ <input type="checkbox"/> |
| __/__/__ | Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: _____ <input type="checkbox"/> |
| __/__/__ | Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: _____ <input type="checkbox"/> |
| __/__/__ | Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: _____ <input type="checkbox"/> |
| __/__/__ | Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: _____ <input type="checkbox"/> |
| __/__/__ | Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: _____ <input type="checkbox"/> |
| __/__/__ | Appel de Service <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Autres: _____ <input type="checkbox"/> |